

Sondage national sur les mesures fédérales d'aide d'urgence et le secteur des arts au Canada

Mai 2020



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



FORUM
RESEARCH

Table des matières

1	Méthodologie	3
2	Résumé	4
3	Prestation canadienne d'urgence (PCU)	6
4	Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	13
5	Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	26
6	Mesures fédérales d'aide d'urgence	39
7	Conclusion	51
8	Annexe : Rapport de fréquence	52

Méthodologie

Une invitation au sondage a été distribuée aux clients actuels du Conseil des arts du Canada, c'est-à-dire à tous les candidats ayant présenté une demande admissible au cours des trois dernières années pour tous les programmes, prix et fonds spéciaux; tout le personnel clé qui a une adresse électronique confirmée au sein des organismes ayant présenté une demande admissible au cours des trois dernières années; et tous les bénéficiaires du Programme du droit de prêt public au cours des trois dernières années.

Dates de la période du sondage : du 6 avril au 14 avril 2020

Méthode de collecte du sondage : en ligne, par l'entremise d'une invitation par courrier électronique

Invitations envoyées par courrier électronique pour le sondage : 27 654

Sondages effectués : 8 842

Taux de réponse (% du total) : 32 %

Temps moyen de réponse : 6 minutes et 19 secondes



Contexte

Le Conseil des arts du Canada et Forum Research ont lancé un sondage pour le secteur des arts professionnels en avril 2020. Le but de ce sondage était de comprendre les perceptions sur la façon dont les mesures d'aide d'urgence récemment annoncées par le gouvernement du Canada pour les travailleurs et les entreprises du pays répondent aux conséquences de la pandémie de la COVID-19.

Il s'agissait notamment de savoir si les artistes, les organismes et les groupes artistiques étaient au courant de ces mesures d'aide d'urgence et s'ils avaient demandé ou avaient l'intention de demander une aide. Ces mesures comprennent la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

Ces mesures, destinées à fournir une aide d'urgence pour tous les secteurs de l'économie canadienne, continuent d'être ajustées.



Confiance dans les mesures d'aide d'urgence

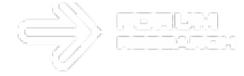
La majorité des répondants (61 %) ont exprimé un haut niveau de confiance dans le fait que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral leur seront utiles. Les répondants qui ont exprimé cette confiance dans les mesures d'aide d'urgence provenaient le plus souvent de la Saskatchewan (68 %), de Terre-Neuve-et-Labrador (66 %) et du Nouveau-Brunswick (65 %); ils provenaient des champs de pratique du théâtre, de la danse et des arts médiatiques (62 % chacun). Parmi les organismes et les groupes, ceux qui exprimaient avoir le plus confiance envers ces mesures d'aide d'urgence étaient ceux à but non lucratif (54 %) et ceux dont le revenu annuel total était de 10 millions de dollars ou plus (65 %).

Les répondants qui ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence les aideront ou aideront leur organisme ou leur groupe à passer au travers de cette crise (39 %) étaient aussi ceux qui n'étaient pas admissibles aux aides ou qui n'étaient pas certains des critères d'admissibilité pour ces aides.

Mesures suggérées pour aider le secteur des arts

À la question de savoir quelles mesures pourraient être mises en place pour aider le secteur des arts à passer au travers de cette crise, les principales mesures proposées consistaient : à réviser la PCU pour faire en sorte que cette mesure reflète davantage les besoins des artistes et des travailleurs culturels, à adapter l'aide du Conseil des arts du Canada ou d'autres organismes publics de soutien aux arts et à fournir des aides supplémentaires aux organismes des arts et des arrangements pour l'utilisation de ces fonds. Quelques changements ont déjà été apportés à la PCU en réponse aux préoccupations concernant l'admissibilité.

Résumé



Prestation canadienne d'urgence (PCU)

La plupart des individus consultés (58 %) ont déclaré qu'ils n'avaient pas demandé ou ne demanderaient pas la PCU, et une grande partie de ces répondants (44 %) ont déclaré que c'était parce qu'ils n'avaient financièrement pas besoin de cette prestation ou bien qu'ils n'y étaient pas admissibles parce qu'ils avaient gagné des revenus en tant qu'employés ou en tant que travailleurs autonomes (28 %, en plus de plusieurs réponses « autres »). Les individus qui ont demandé ou qui ont l'intention de demander une aide sont le plus souvent originaires du Québec (51 %), du Yukon (46 %) et de l'Ontario (44 %); et issus des champs de pratique des arts du cirque (69 %), de la danse (63 %), du théâtre (59 %), et de la musique et du son (59 %).

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Les organismes artistiques qui ont demandé ou qui ont l'intention de demander la SSUC provenaient le plus souvent de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard (50 % chacun); étaient issus des champs de pratique du théâtre (43 %), des arts autochtones (42 %) et de la musique et du son (41 %); étaient à but lucratif (50 %); et avaient des revenus annuels totaux allant de 5 millions à moins de 10 millions de dollars (86 %).

Les groupes artistiques* qui ont demandé ou ont l'intention de demander la SSUC provenaient le plus souvent de la Saskatchewan (25 %), du Manitoba (20 %) et de la Colombie-Britannique (19 %); et étaient issus des champs de pratique de la littérature (24 %), des arts autochtones (17 %), et de la musique et du son (15 %).

La plupart des représentants des organismes et des groupes artistiques qui ont répondu au sondage (59 % des organismes et 88 % des groupes) ont déclaré qu'ils n'avaient pas demandé ou n'avaient pas l'intention de demander la SSUC, et l'une des principales raisons de ne pas présenter de demande (41 % des organismes; 28 % des groupes) est que leur organisme ou leur groupe n'est pas admissible, puisque la plupart des membres de leur personnel sont des contractants ou des bénévoles, ou bien parce que leur organisme ou leur groupe n'a pas observé une diminution suffisante de ses revenus pour répondre aux critères de cette initiative.



Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Les organismes artistiques qui ont demandé ou qui ont l'intention de demander le CUEC provenaient le plus souvent de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard (25 % chacun) et de l'Ontario (22 %); étaient issus des champs de pratique de la musique et du son et des arts du cirque (19 % chacun); étaient à but lucratif (32 %); et avaient des revenus annuels totaux allant de 1 million à moins de 5 millions de dollars (38 %).

Les groupes artistiques qui ont demandé ou qui ont l'intention de demander le CUEC provenaient le plus souvent du Québec* et de la Colombie-Britannique* (11 % chacun) et du Manitoba* (10 %); et étaient issus des champs de pratique des inter-arts* (15 %), de la danse* (13 %) et de la musique et du son* (12 %).

La plupart des représentants des organismes et des groupes artistiques consultés (83 % des organismes; 94 % des groupes) ont déclaré qu'ils n'avaient pas fait ou ne feront pas de demande du CUEC. Les principales raisons de ne pas faire cette demande étaient que leur organisme ou leur groupe n'était pas admissible, car leur masse salariale totale était inférieure à 50 000 \$ en 2019 (30 % des organismes; 61 % des groupes), ou bien parce qu'ils n'avaient pas de problèmes de liquidité ou qu'ils ne souhaitaient pas accumuler de dettes.

* À interpréter avec prudence étant donné la petite taille de l'échantillon

Prestation canadienne d'urgence (PCU)



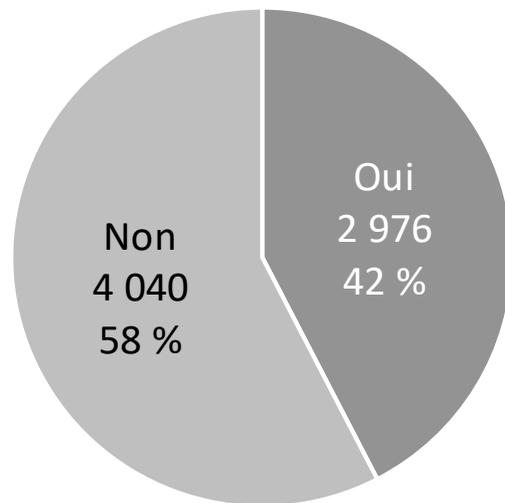
Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Prestation canadienne d'urgence (PCU) : Individus

Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la PCU?



Les francophones (47 % ou 710) sont généralement plus susceptibles que les anglophones (41 % ou 2 266) de demander ou d'avoir l'intention de demander la PCU.

Les individus qui s'identifient à la fois comme étant artistes indépendants et travailleurs culturels (47 % ou 592) sont généralement plus susceptibles de demander ou d'avoir l'intention de demander la PCU que ceux qui s'identifient uniquement comme étant artistes indépendants (43 % ou 2 253) ou travailleurs culturels (28 % ou 131).

Les travailleurs indépendants (50 % ou 2 787) sont généralement plus susceptibles que les salariés (28 % ou 458) et les chômeurs (8 % ou 40) de demander ou d'avoir l'intention de demander la PCU.

La majorité des individus (58 %) qui ont répondu au sondage n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander la PCU.

Les individus qui ont demandé ou qui ont l'intention de demander la PCU (42 %) sont principalement :

- des travailleurs indépendants (94 %)
- des artistes indépendants (76 %)
- des anglophones (76 %)

IN3. Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

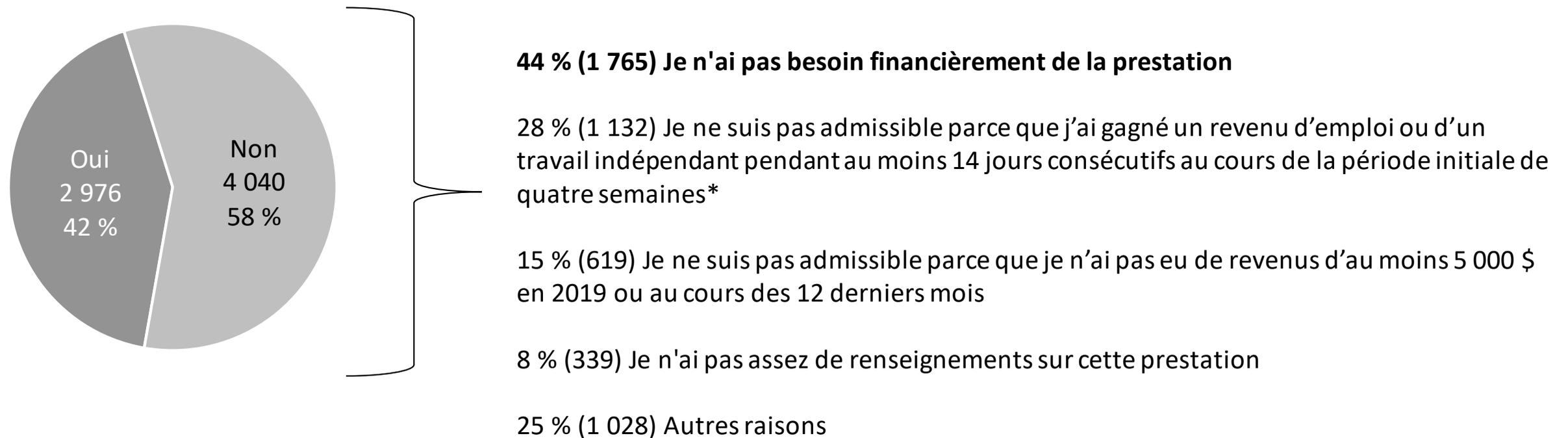
IN1. Êtes-vous...

IN2. Quel était le statut de votre emploi avant la COVID-19 ? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous.

Remarque sur les mentions multiples : Dans certains cas, un répondant peut avoir sélectionné plus d'une réponse. Les questions à mentions multiples permettent aux répondants de sélectionner plus d'une catégorie de réponse pour une question. Pour les questions qui comprennent des choix multiples (par exemple, « Quelle était votre situation professionnelle avant la COVID-19 ? Sélectionnez un ou plusieurs des choix »), il est important de noter que la somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %. En effet, le nombre total de catégories de réponses sélectionnées pour une question peut être supérieur au nombre de répondants qui ont répondu à la question. Par exemple, les répondants ont pu indiquer qu'ils étaient à la fois artiste indépendant et travailleur culturel.

Prestation canadienne d'urgence (PCU) : Individus

La principale raison pour laquelle ces individus ne demandent pas à bénéficier de la PCU est qu'ils n'en ont pas besoin financièrement.



IN3. Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ? PAR (% non) PAR

IN4. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. Remarque : Les pourcentages indiqués sont exprimés en pourcentage du nombre de cas.

Remarque pour les choix multiples : La somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %.

*Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données pour ce sondage.

Prestation canadienne d'urgence (PCU) : Individus

Parmi les répondants qui ont mentionné d'autres raisons pour ne pas demander la PCU, les catégories les plus significatives comprenaient les suivantes :

- **Revenu d'un emploi/travail indépendant***
- **Retraite**
- **Intention de présenter une demande dans l'attente de la confirmation d'admissibilité/inscription**
- **Assurance emploi ou autres aides au revenu**
- **Résidant hors du Canada**

Citations des répondants

« Normalement, mon revenu annuel se divise entre mon travail salarié à temps partiel (15 h/semaine) et mon travail artistique. Or, je ne peux continuer à travailler qu'environ 11 h/semaine. Par conséquent, je n'ai droit ni à l'AE ni à la PCU. Pourtant, tous mes contrats artistiques [...] ont été annulés ce printemps. C'est cet argent qui me permet de boucler la fin du mois. »

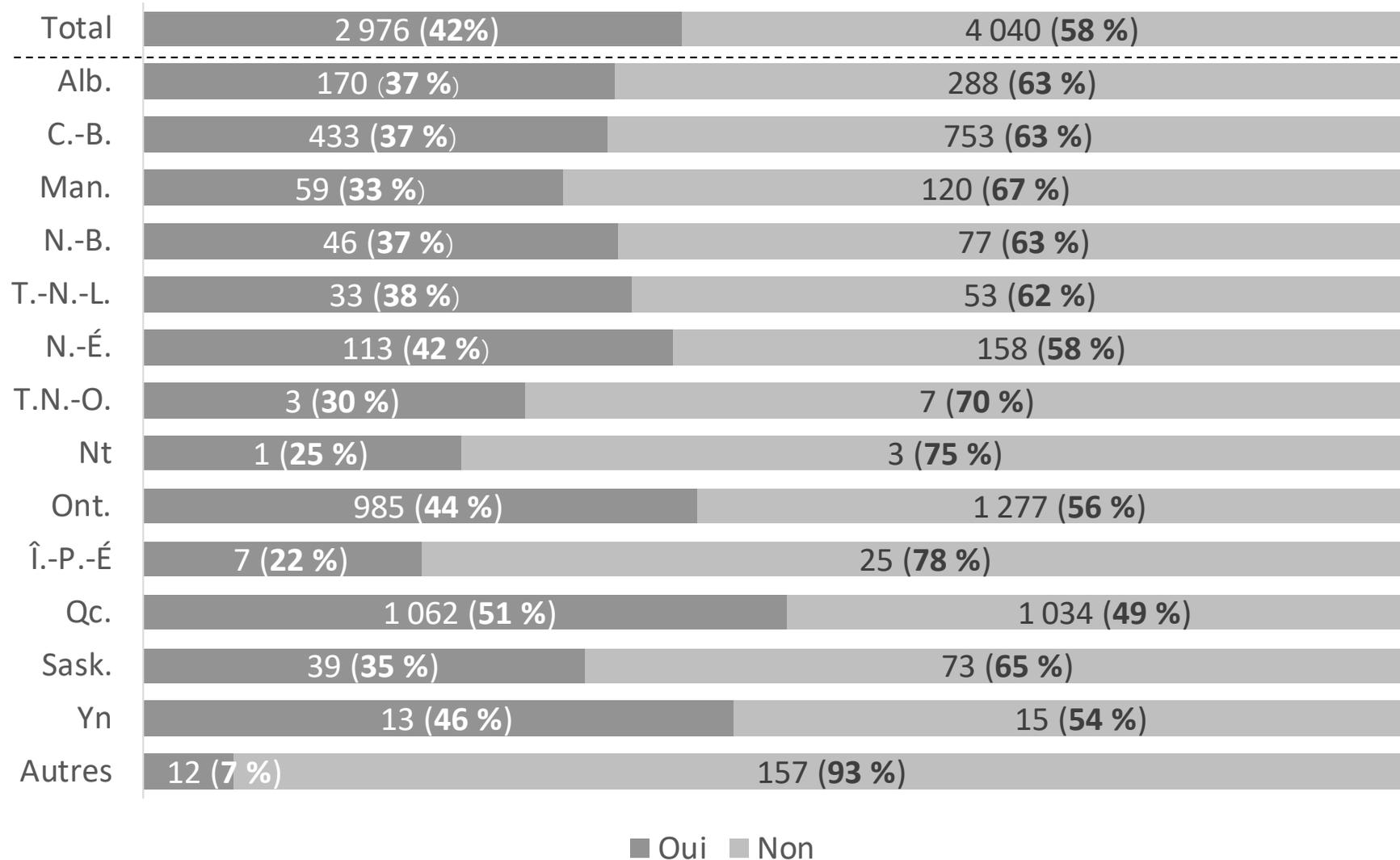
« Je suis à la retraite et, bien que je complète mon revenu de retraite, je ne remplis aucune des conditions requises. De plus, j'ai obtenu une subvention du Conseil des arts du Canada. »

« Je ne sais pas encore si je suis admissible. Mes revenus ont toujours été irréguliers, il est difficile de prouver la perte de revenus depuis la COVID-19, mais je verrai certainement une baisse de mes revenus à mesure que les possibilités de gagner de l'argent diminueront. »

Pour les répondants ayant sélectionné « Autre » à la IN4, veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas demandé la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

*Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données pour ce sondage.

Prestation canadienne d'urgence (PCU) par région



La proportion d'individus qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi :

- le Québec (51 %)
- le Yukon (46 %)
- l'Ontario (44 %)

La proportion d'individus qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi :

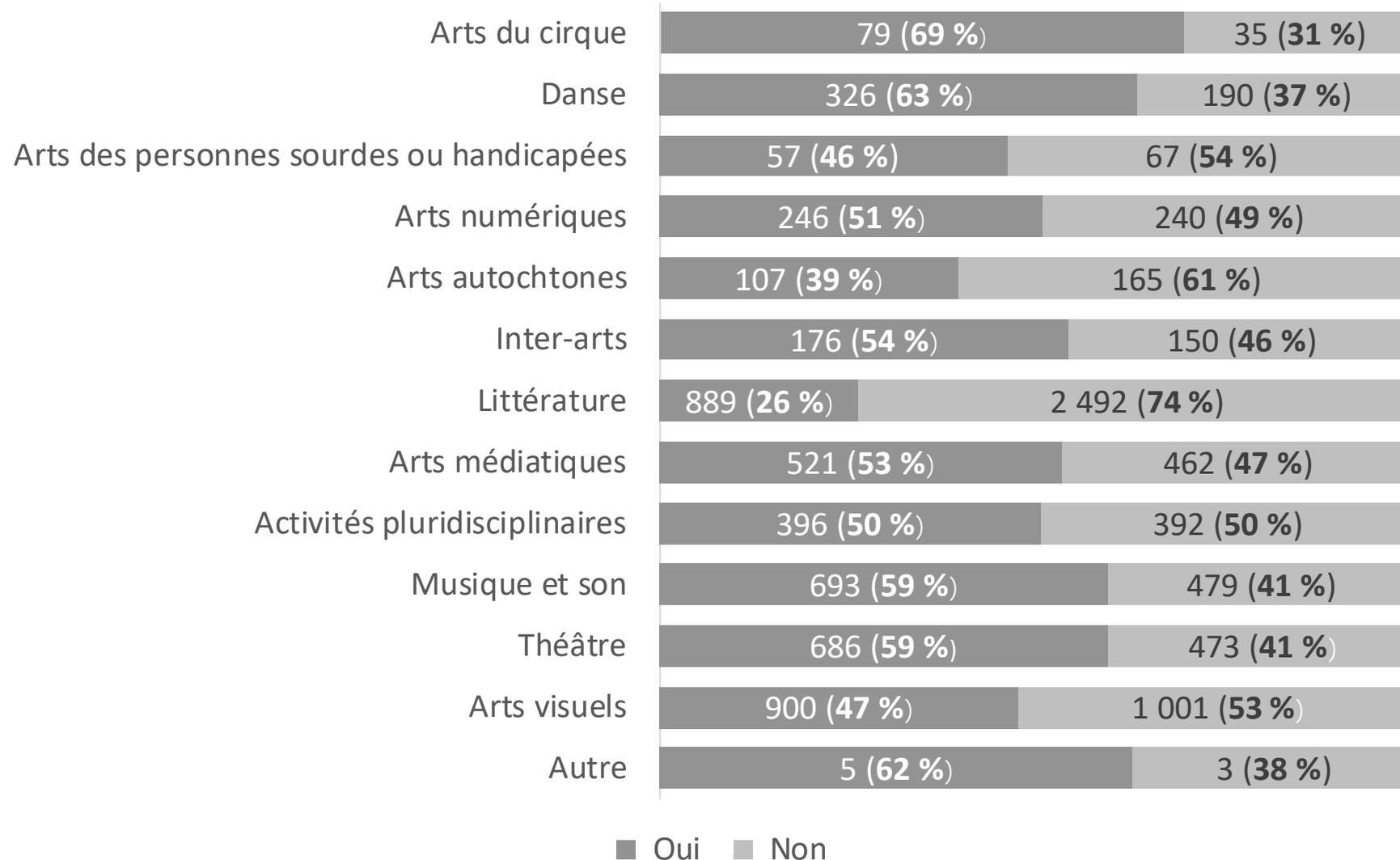
- l'Île-du-Prince-Édouard (78 %)
- le Nunavut (75 %)
- un pays autre que le Canada* (93 %)

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada) PAR

IN3. Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ?

*Prendre note que la PCU n'est offerte qu'aux résidents canadiens. On suppose donc que les 12 répondants ayant indiqué avoir demandé ou prévoir demander la PCU travaillent en dehors du Canada, mais résident au Canada.

Prestation canadienne d'urgence (PCU) par champ de pratique



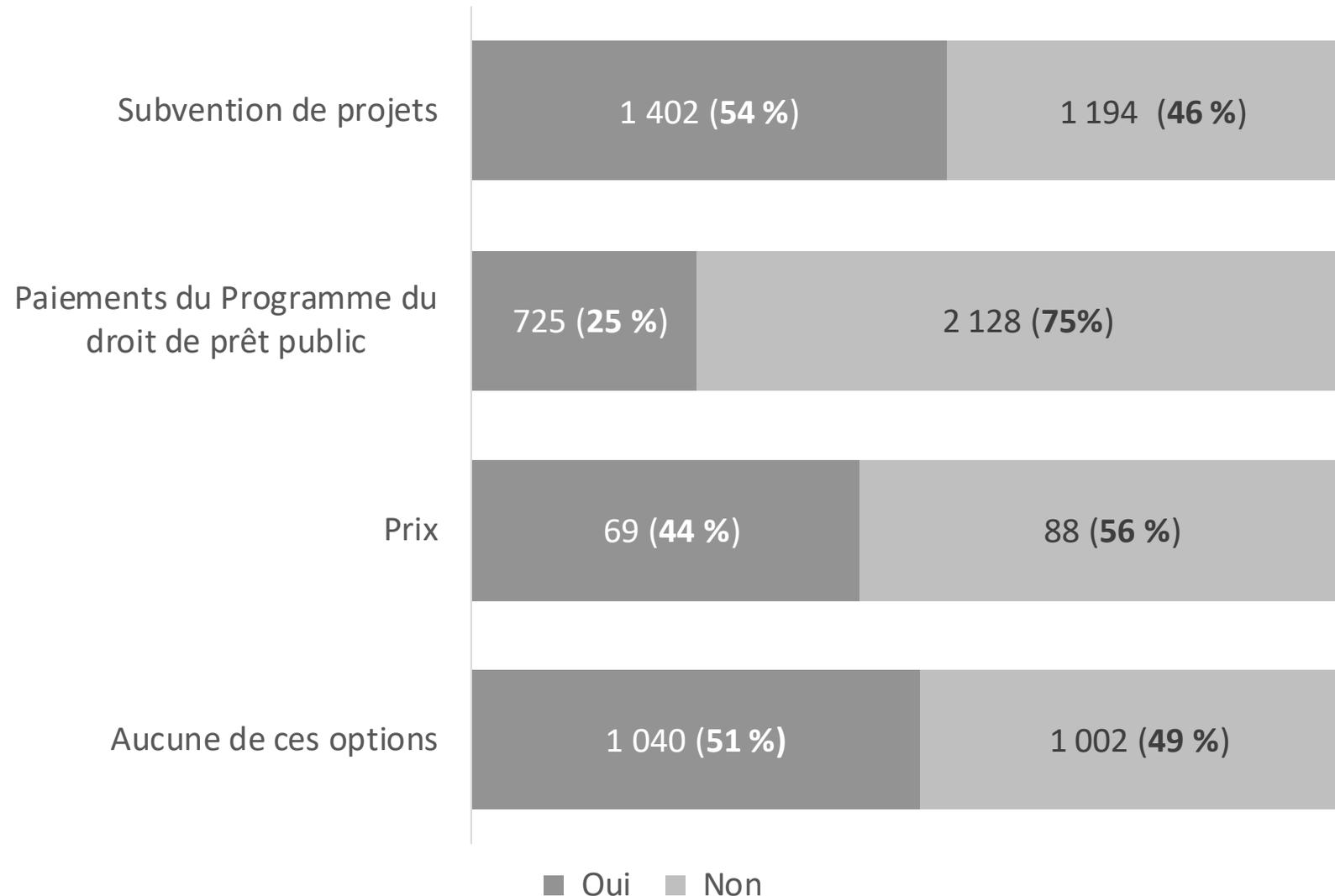
La proportion d'individus qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi ceux qui sont issus :

- des arts du cirque (69 %)
- de la danse (63 %)
- d'autres champs de pratique (62 %)

La proportion d'individus qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi ceux qui sont issus :

- de la littérature (74 %)
- des arts autochtones (61 %)
- des arts des personnes sourdes ou handicapées (54 %)

Prestation canadienne d'urgence (PCU) par type de financement reçu



La proportion d'individus qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi ceux qui ont reçu un financement de projet (54 %) du Conseil au cours des trois dernières années.

La proportion d'individus qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la PCU est plus élevée parmi ceux qui ont reçu des paiements dans le cadre du **Programme du droit de prêt public** (75 %) du Conseil au cours des trois dernières années.

Q3B. Quel type de financement avez-vous reçu du Conseil des arts du Canada au cours des trois dernières années? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes. PAR
 IN3. Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU)?

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)



Conseil des arts
du Canada

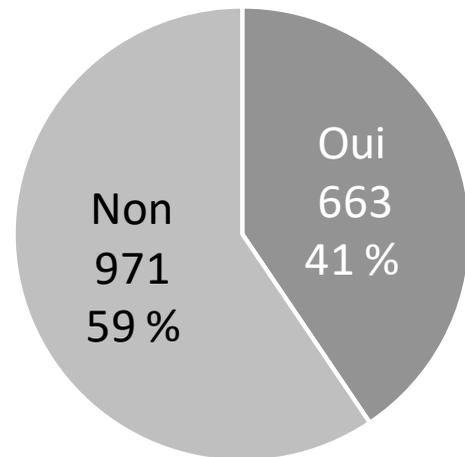
Canada Council
for the Arts



FORUM
RESEARCH

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : Organismes

Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la SSUC qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?



Les représentants des organismes anglophones (43 % ou 492) sont plus susceptibles que les francophones (35 % ou 171) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

Les organismes à but lucratif (50 % ou 108) sont plus susceptibles que les organismes à but non lucratif (40 % ou 552) ou que les groupes non constitués en société (10 % ou 3) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

Les organismes qui ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (42 % ou 463) sont plus susceptibles que les organismes qui sont principalement un festival ou un diffuseur (37 % ou 200) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

Les organismes qui s'identifient comme étant une communauté de langue officielle en situation minoritaire (42 % ou 57) sont plus susceptibles que les organismes autochtones (40 % ou 31), de diverses cultures (35 % ou 80) ou dans les arts des personnes sourdes ou handicapées (24 % ou 9) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

La majorité des représentants des organismes (59 %) qui ont répondu au sondage n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander la SSUC.

En général, les représentants des organismes qui ont demandé ou ont l'intention de demander la SSUC (41 %) :

- sont à but non lucratif (83 %)
- sont des anglophones (74 %)
- ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (70 %)

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

OR1. Votre organisme artistique ou groupe est-il...

OR2. Votre organisme artistique est-il un festival ou un diffuseur?

Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants? (Facultatif; sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

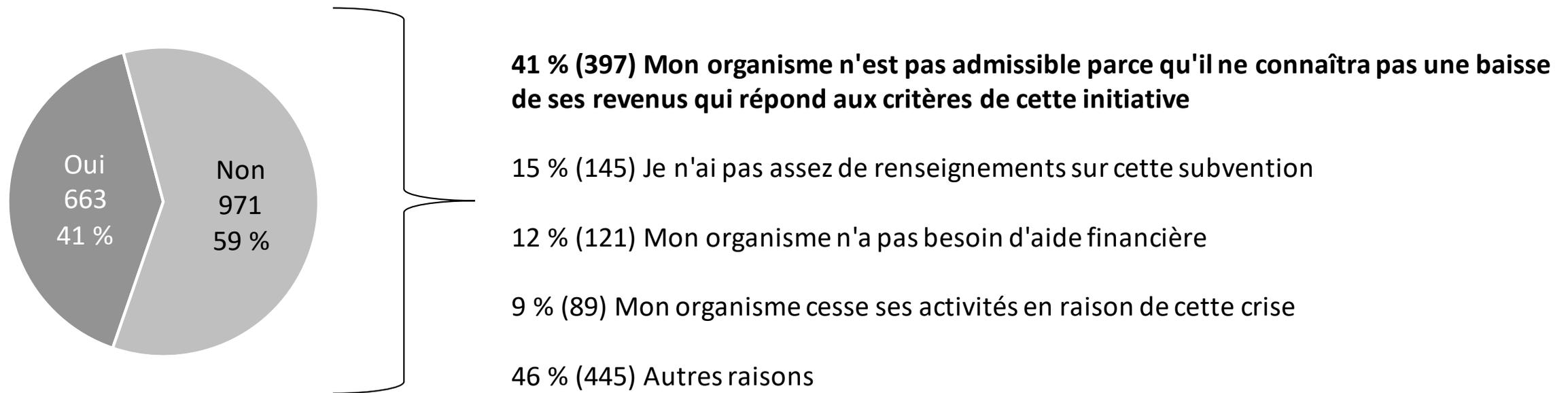
Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

*Remarque : Certains organismes se sont identifiés comme étant des groupes non constitués en société.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : Organismes



Outre certaines réponses non énumérées ci-dessous, la principale raison pour laquelle les organismes ne demandent pas à bénéficier de la SSUC est qu'ils ne subiront pas de diminution de leurs revenus et donc, qu'ils ne répondront pas aux critères d'admissibilité.



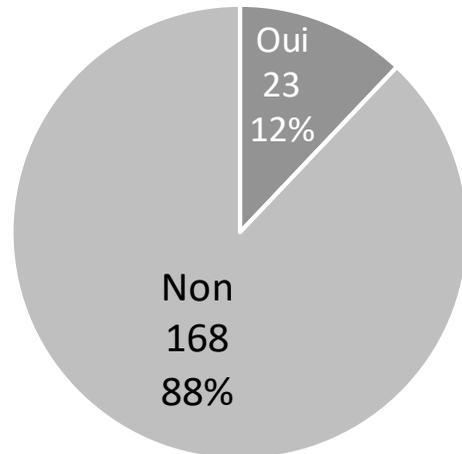
OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés? (% non) PAR

OR6. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. *Remarque : Les pourcentages indiqués sont en pourcentage du nombre des cas.*

Remarque pour les choix multiples : La somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : Groupes

Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la SSUC qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?



Les représentants de groupes francophones (15 % ou 4) sont légèrement plus susceptibles que les anglophones (12 % ou 19) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

Il n'y a pas de différence entre les groupes qui ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (12 % ou 19) et les groupes qui sont principalement un festival ou un diffuseur (12 % ou 4) lorsqu'il s'agit de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

Les groupes qui s'identifient comme étant autochtones (14 % ou 4) sont plus susceptibles que les communautés de langue officielle en situation minoritaire (10 % ou 2), de diverses cultures (7 % ou 3) ou dans les arts des personnes sourdes ou handicapées (7 % ou 1) de demander ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

La majorité des représentants des groupes (88 %) qui ont répondu au sondage n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander la SSUC.

En général, les représentants de groupes qui ont demandé ou ont l'intention de demander la SSUC (12 %) :

- sont anglophones (83 %)
- ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (83 %)

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il...

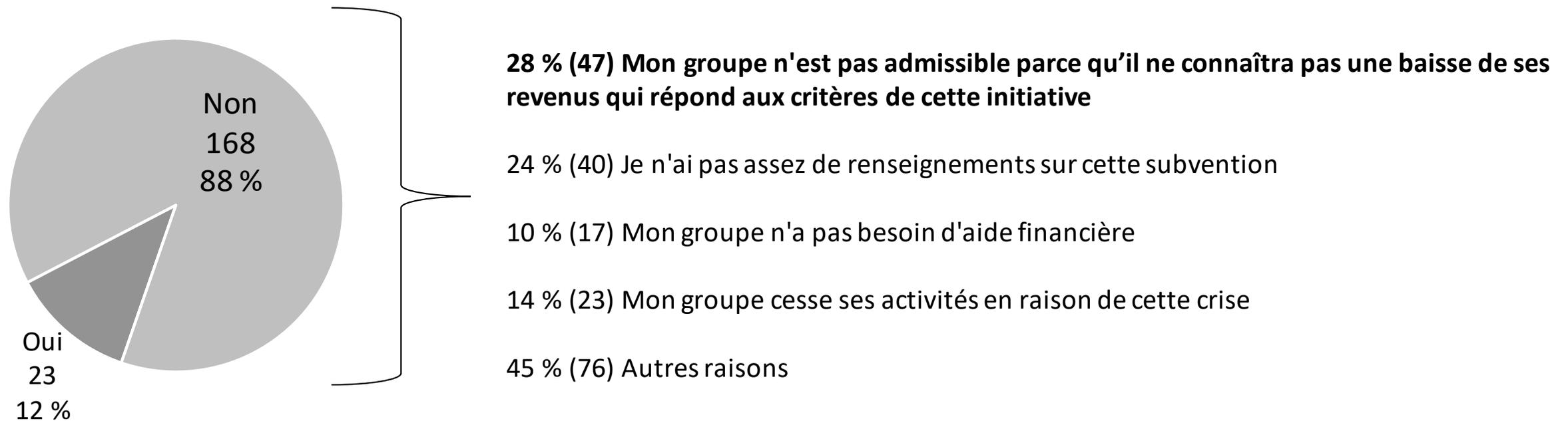
OR2. Votre organisme est-il un festival ou un diffuseur?

Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants? (Facultatif; sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : Groupes

Outre certaines réponses non énumérées ci-dessous, la principale raison pour laquelle les groupes ne demandent pas à bénéficier de la SSUC est qu'ils ne subiront pas de diminution de leurs revenus répondant aux critères d'admissibilité.



OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés? (% non) PAR
 OR6. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. *Remarque : Les pourcentages indiqués sont en pourcentage du nombre des cas.*
 Remarque pour les choix multiples : La somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : Organismes/groupes



Lorsqu'on a demandé aux répondants de préciser les raisons pour lesquelles ils pensent ne pas pouvoir bénéficier de la subvention, ils ont fait part de leur **difficulté à démontrer une diminution de 30 % des revenus** pendant la période d'admissibilité.

Parmi les répondants qui ont mentionné d'autres raisons pour ne pas demander la SSUC, les catégories les plus significatives sont les suivantes :

- **le personnel est composé de contractants/bénévoles**
- **il y a une incertitude quant aux critères d'admissibilité/ les lignes directrices ne sont pas claires**
- **il existe une possibilité que les activités cessent**
- **les besoins financiers sont supérieurs à ce qui est offert par la subvention**

Citations des répondants

« Nous sommes un théâtre d'été et nous allons probablement annuler notre saison. Nous verrons cette année une baisse de 60 % de nos revenus en raison de la perte des ventes au guichet et de la collecte de fonds. Nous n'avons pas beaucoup de revenus en mars, en avril et en mai, alors il est peu probable que nous enregistrons une baisse de 30 % par rapport à 2019 pour ces mois. Mais, pour l'ensemble de l'année, nous verrons une baisse de 60 % et, sans aide, nous devons bientôt réduire notre personnel. Le critère ne fonctionne pas pour un flux de liquidités irrégulier ou saisonnier. »

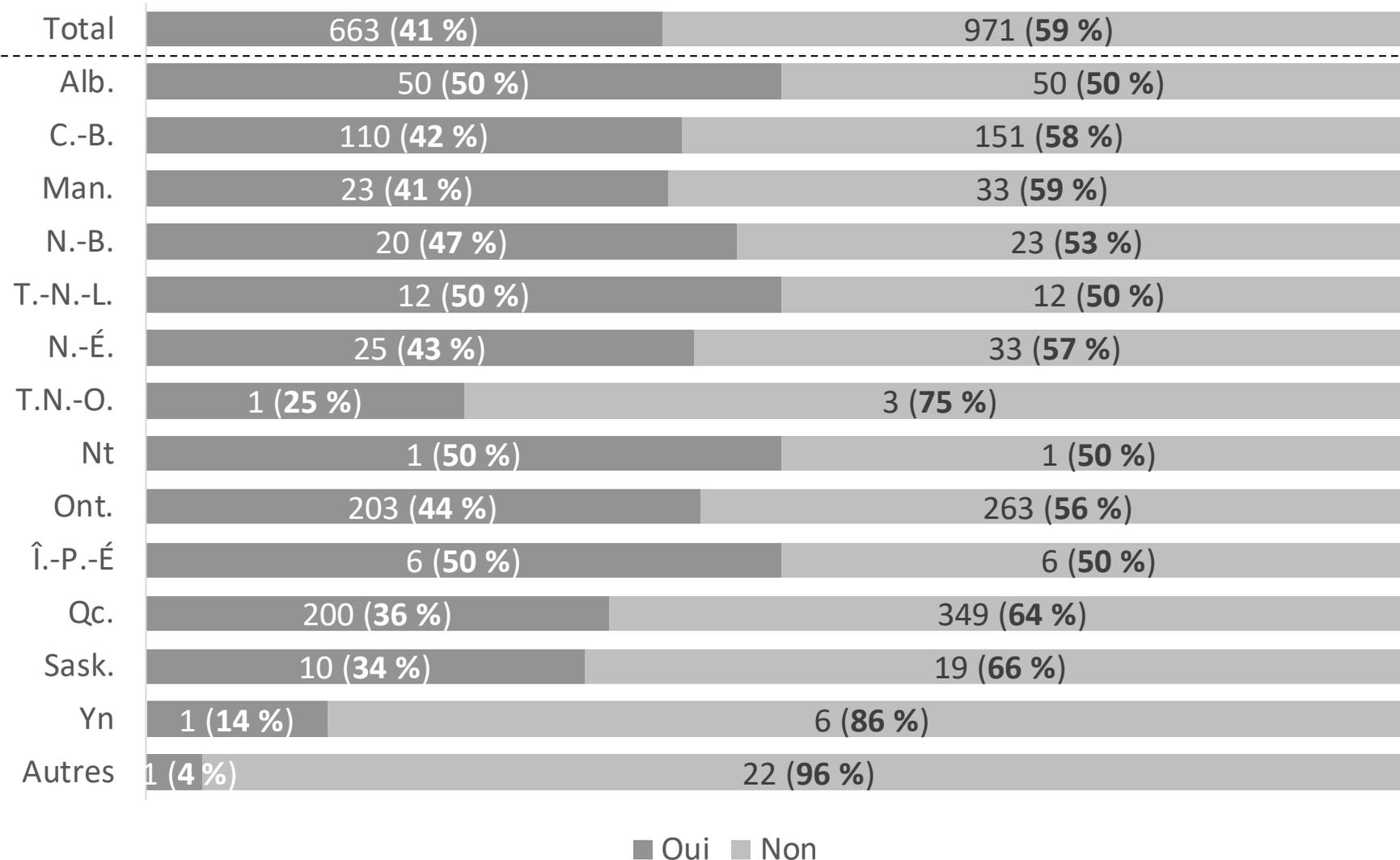
« Notre organisme n'a pas d'employés. Nous avons plutôt des contractants qui ont des contrats en cours avec nous, mais ils ne sont pas considérés comme étant des employés par l'ARC et ils reçoivent un relevé T4A et non T4. Je ne sais pas si nous avons droit à la subvention dans ce cas. »

« Nous n'avons pas les moyens de payer 25 % du salaire habituel à nos instructeurs, concepteurs et artistes sous contrat, c'est pourquoi nous avons suspendu toute activité au studio jusqu'à la fin de la COVID-19. »

OR6B. Veuillez expliquer pourquoi votre organisme ou votre groupe ne sera pas admissible à la subvention (par exemple, le niveau de financement public; l'échéancier des activités, etc.)

Les répondants ayant sélectionné « Autre » à la OR6, veuillez expliquer pourquoi votre organisme ou votre groupe n'a pas demandé ou ne demandera pas la SSUC.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par région : Organismes



La proportion d'organismes qui **ont demandé ou qui ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi :

- l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nunavut (50 % pour tous)

La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi :

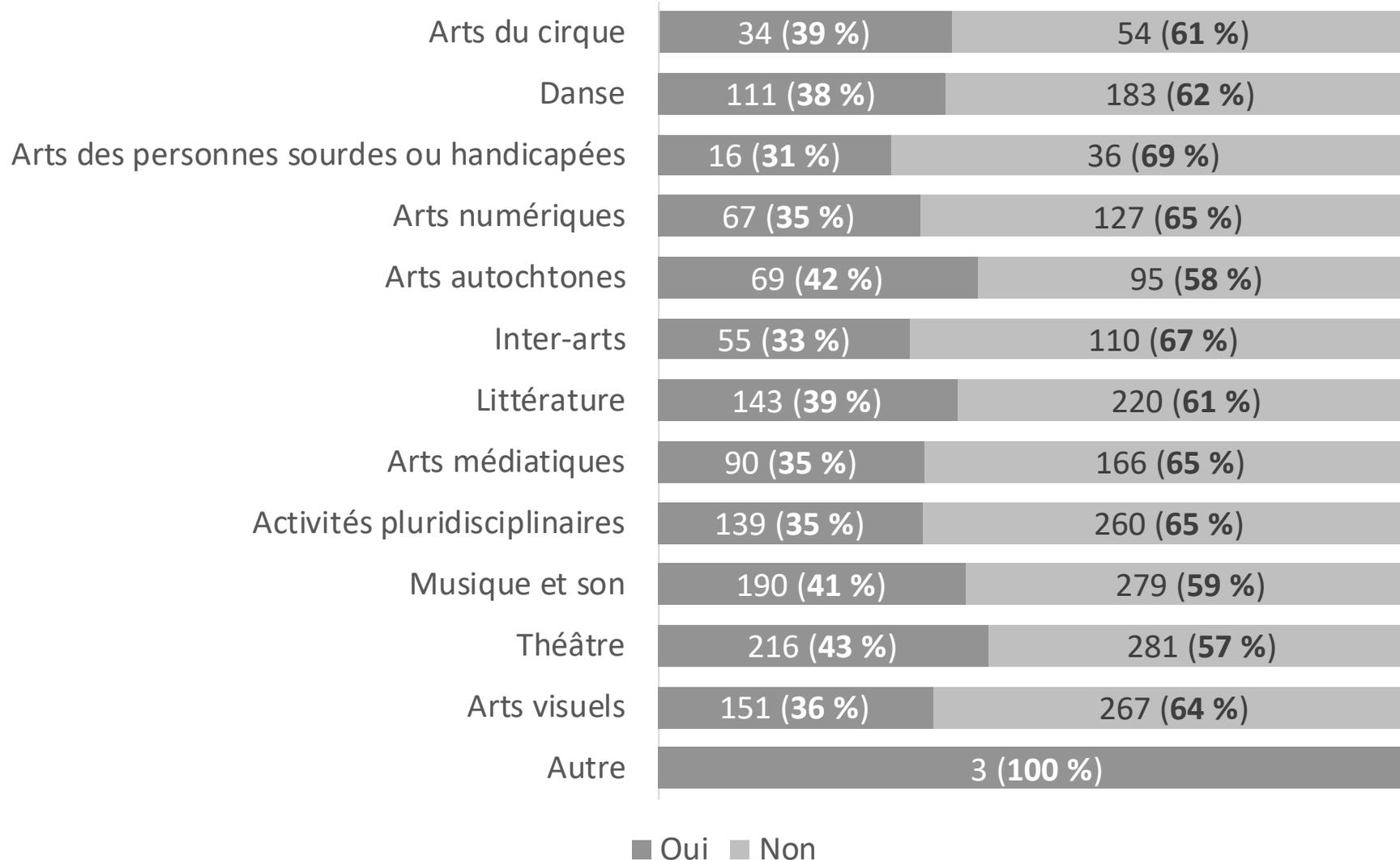
- le Yukon (86 %)
- les Territoires du Nord-Ouest (75 %)
- la Saskatchewan (66 %)

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada) PAR

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

*Prendre note que la SSUC est offerte aux organismes ayant un compte de paie à l'ARC.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par champ de pratique : Organismes



La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

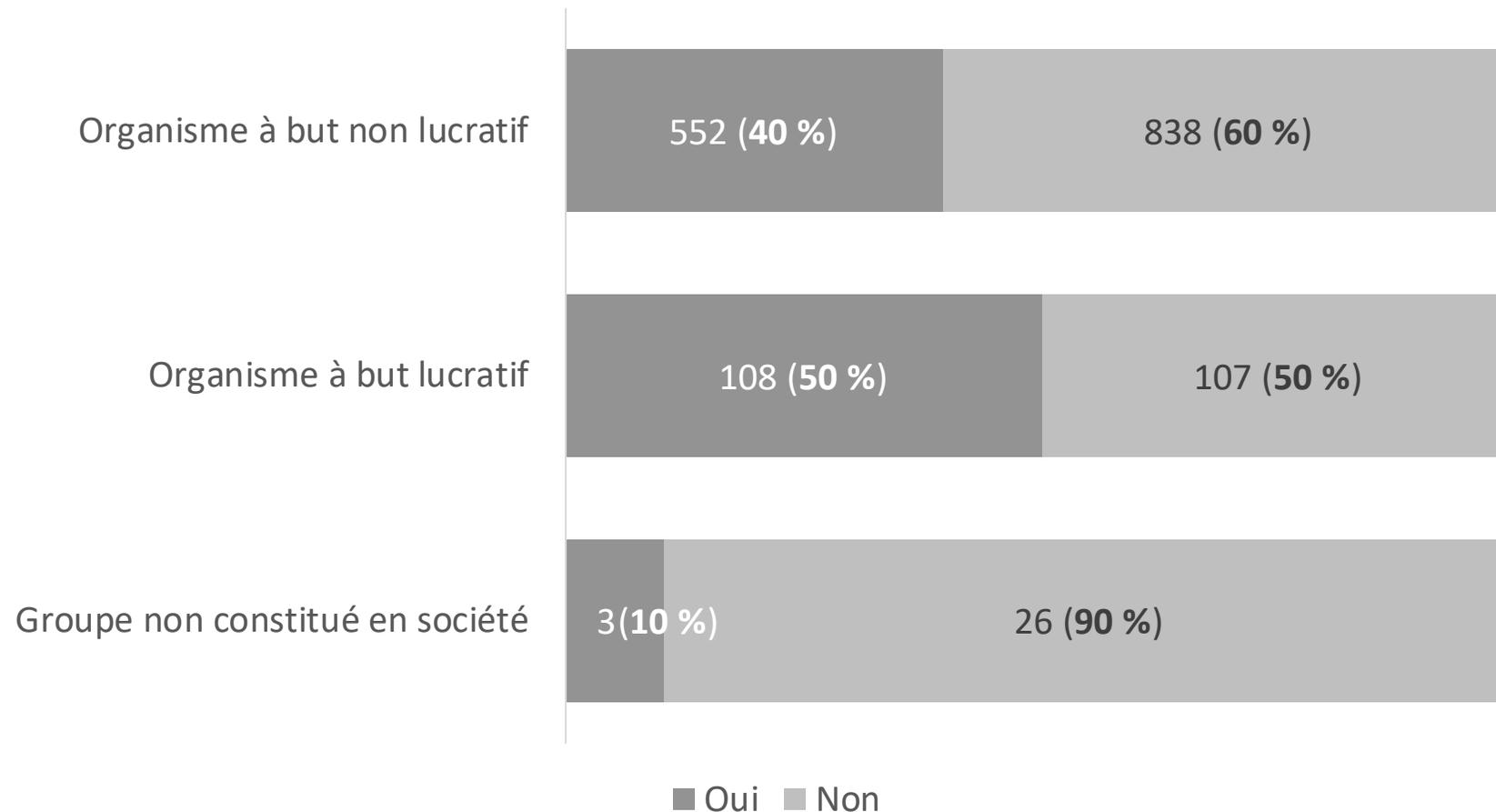
- théâtre (43 %)
- arts autochtones (42 %)
- musique et son (41 %)

La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

- arts des personnes sourdes ou handicapées (69 %)
- inter-arts (67 %)
- activités pluridisciplinaires, arts médiatiques et arts numériques (65 % pour tous)

Q4. Quels sont les champs de pratique les plus pertinents pour vous, votre organisme ou votre groupe? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. PAR
OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par type d'organisme



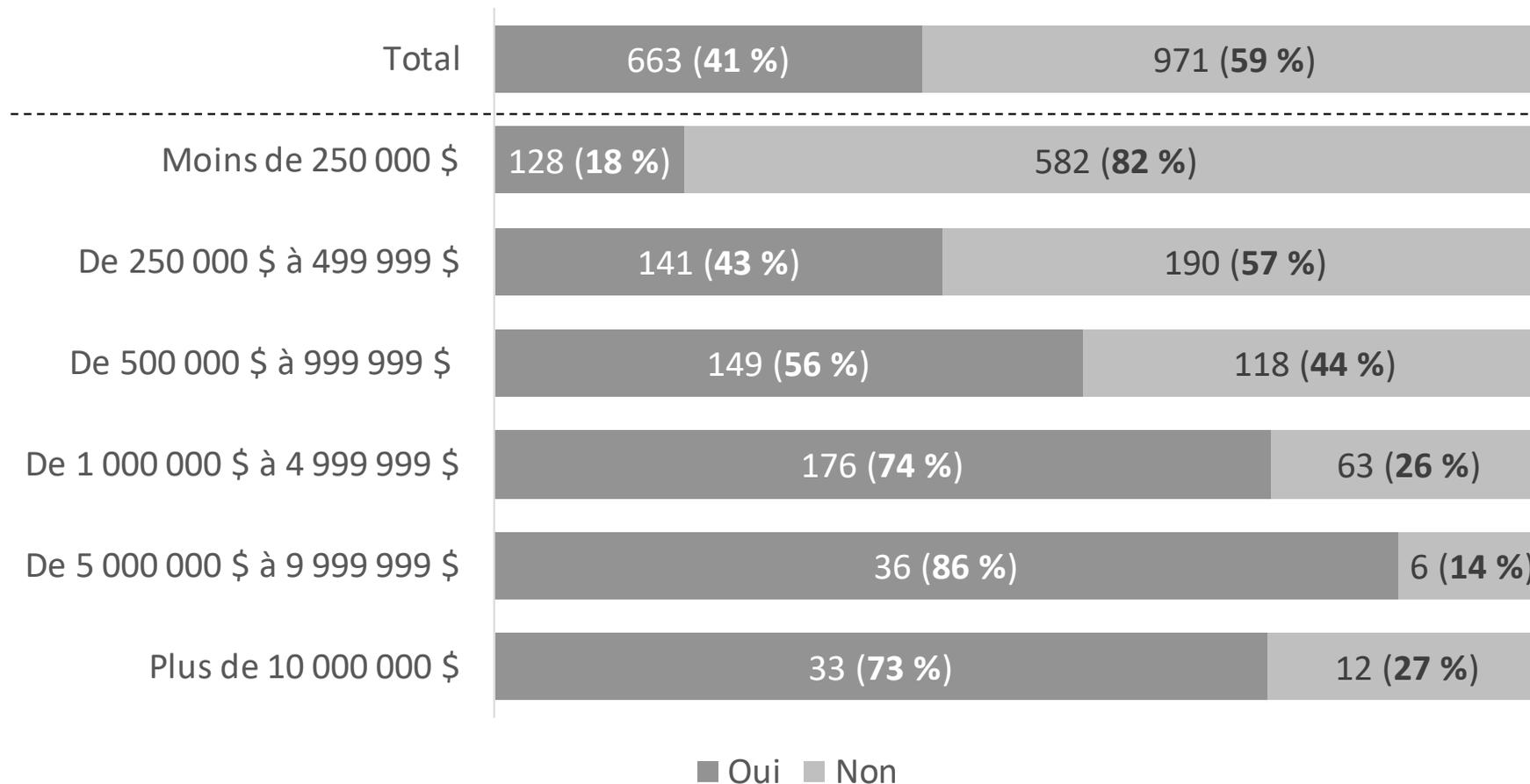
La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi les organismes **à but lucratif** (50 %), tandis que la proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi les **groupes non constitués en société** (90 %).*

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il... PAR

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

*Remarque : Certains organismes se sont identifiés comme étant des groupes non constitués en société.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par revenu : Organismes



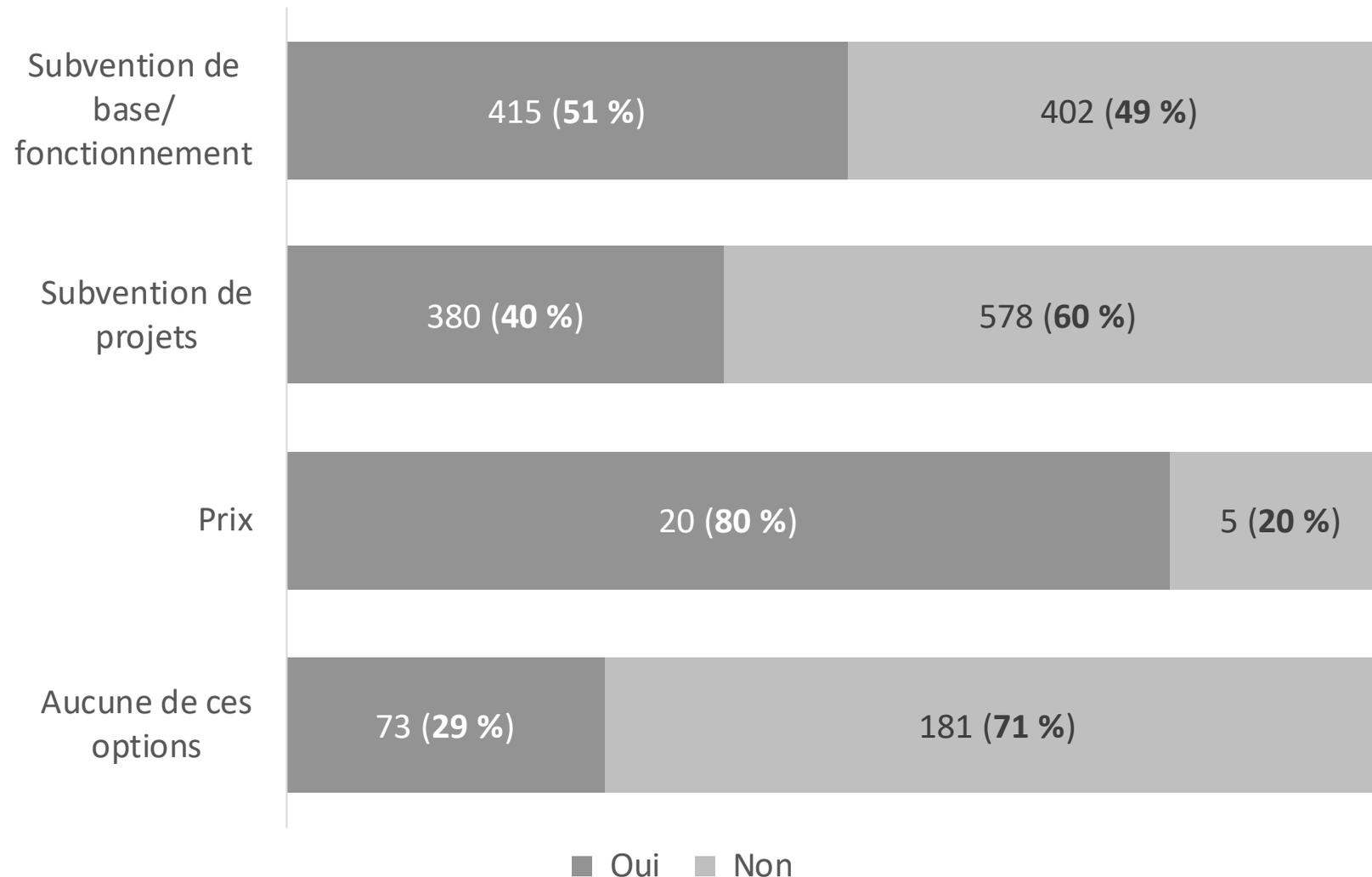
La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui ont un revenu annuel total de :

- 5 millions à moins de 10 millions de dollars (86 %)
- 1 million à moins de 5 millions de dollars (74 %)
- plus de 10 millions de dollars (73 %)

La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux dont les revenus annuels totaux sont inférieurs à 250 000 \$ (82 %).

OR4. Quel est le montant total approximatif des revenus annuels de votre organisme ou votre groupe dans des circonstances normales? PAR
 OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par type de financement reçu : Organismes

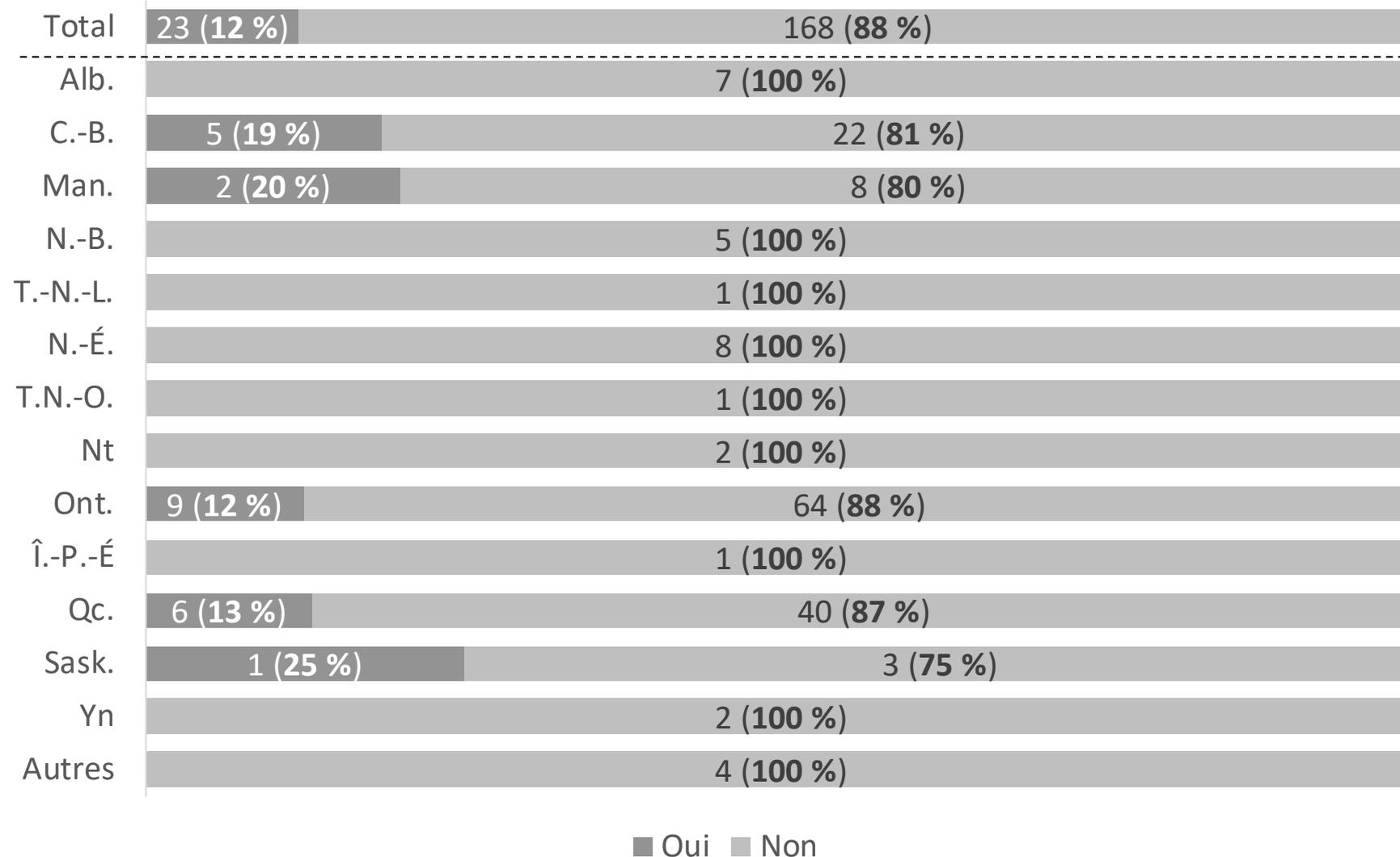


La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui ont reçu un **financement de prix (80 %)** du Conseil au cours des trois dernières années.

La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui **n'ont pas reçu de financement** du Conseil, que ce soit **de base/fonctionnement, de projet ou de prix** (aucune de ces options : 71 %) au cours des trois dernières années.

Q3B. Quel type de financement avez-vous reçu du Conseil des arts du Canada au cours des trois dernières années? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes. PAR OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par région : Groupes



La proportion de groupes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi :

- la Saskatchewan (25 %)
- le Manitoba (20 %)
- la Colombie-Britannique (19 %)

La proportion de groupes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi :

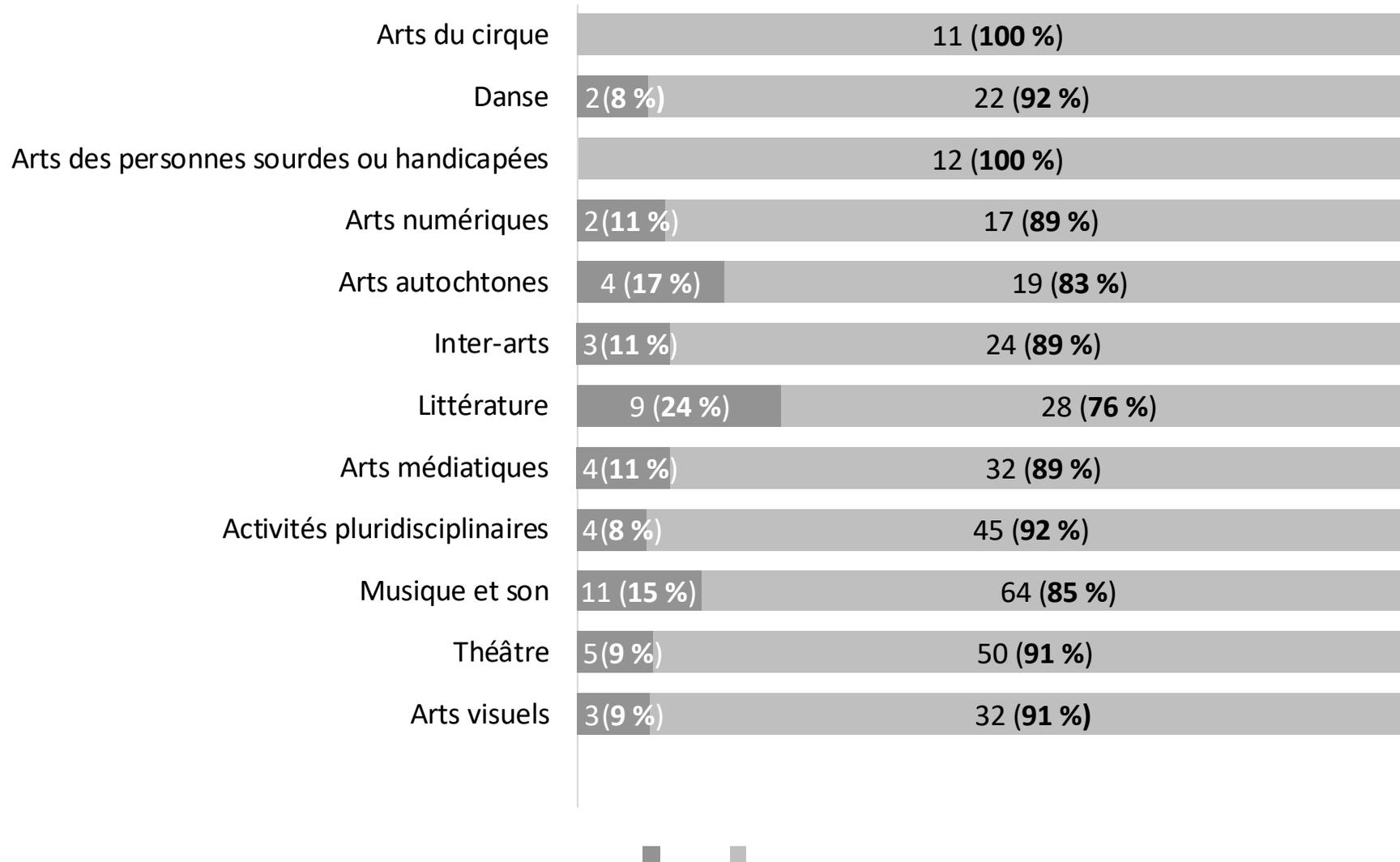
- les quatre provinces de l'Atlantique, l'Alberta et les territoires (100 % chacun)

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada)... PAR

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

*Prendre note que la SSUC est offerte aux organismes ayant un compte de paie à l'ARC.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) par champ de pratique : Groupes



La proportion de groupes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

- littérature (24 %)
- arts autochtones (17 %)
- musique et son (15 %)

La proportion de groupes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** la SSUC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

- arts des personnes sourdes ou handicapées et arts du cirque (100 % chacun)
- activités pluridisciplinaires et danse (92 % chacun)
- théâtre et arts visuels (91 % chacun)

Q4. Quels sont les champs de pratique les plus pertinents pour vous, votre organisme ou votre groupe? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. PAR
OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

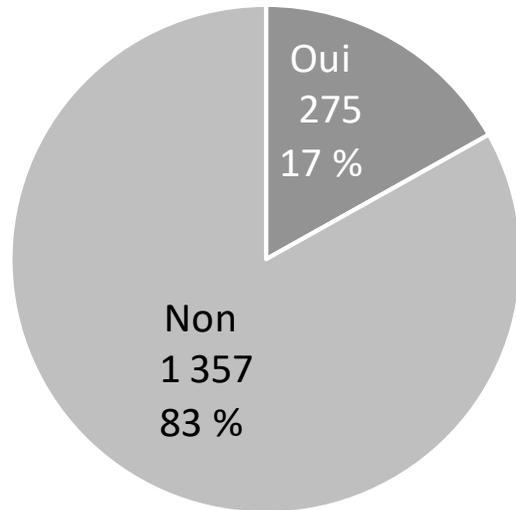


FORUM
RESEARCH

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) : Organismes



Votre organisme ou groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le CUEC qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$ par l'intermédiaire de votre institution financière actuelle?



Les représentants des organismes qui sont anglophones (19 % ou 215) sont plus susceptibles que les francophones (12 % ou 60) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

Les organismes à but lucratif (32 % ou 68) sont plus susceptibles que les organismes à but non lucratif (15 % ou 206) ou les groupes non constitués en société (3 % ou 1) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

Les organismes qui sont principalement un festival ou un diffuseur (16 % ou 86) sont légèrement moins susceptibles que les autres organismes (17 % ou 189) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

Les organismes qui s'identifient comme appartenant à une communauté de langue officielle en situation minoritaire (17 % ou 23) sont légèrement plus susceptibles que les organismes de diverses cultures (16 % ou 36), des arts des personnes sourdes ou handicapées (16 % ou 6) ou des autochtones (14 % ou 11) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

La majorité des représentants des organismes (83 %) qui ont répondu au sondage n'ont pas fait ou n'ont pas l'intention de faire une demande du CUEC.

En général, les représentants des organismes qui ont demandé ou ont l'intention de demander le CUEC (17 %) :

- sont des anglophones (78 %)
- sont à but non lucratif (75 %)
- ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (69 %)

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt pouvant aller jusqu'à 40 000 \$? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il...

OR2. Votre organisme est-il un festival ou un diffuseur?

Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants ? (Facultatif; sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

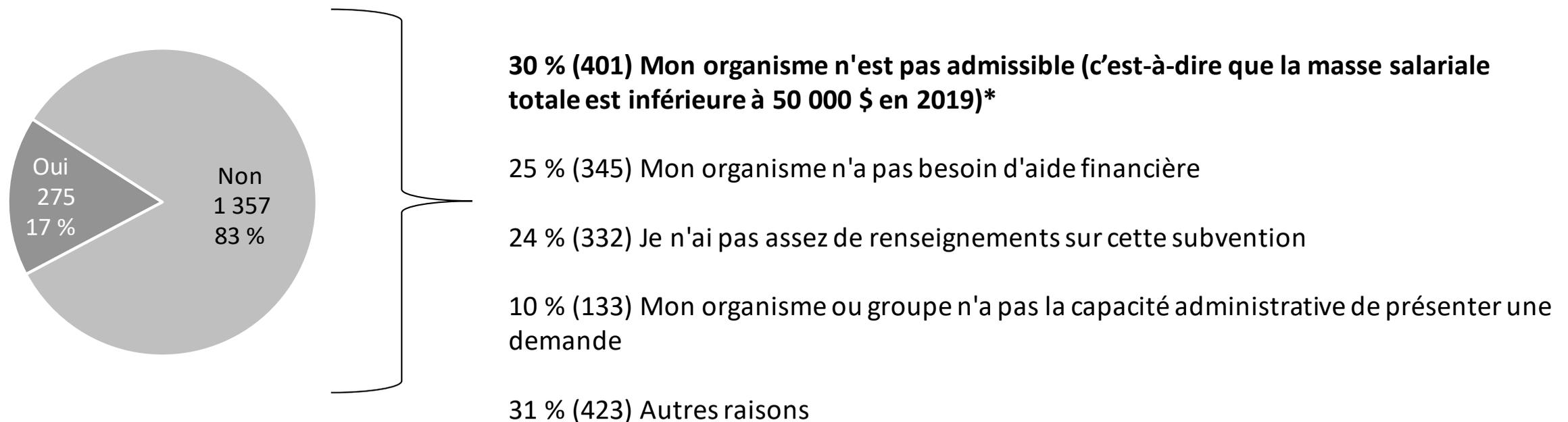
Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

*Remarque : Certains organismes se sont identifiés comme étant des groupes non constitués en société.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) : Organismes



Outre certaines réponses non énumérées ci-dessous, la principale raison pour laquelle les organismes ne demandent pas à bénéficier du CUEC est qu'ils ne sont pas admissibles.



OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$? (% non) PAR

OR7A. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. *Remarque : Les pourcentages indiqués sont en pourcentage des cas.*

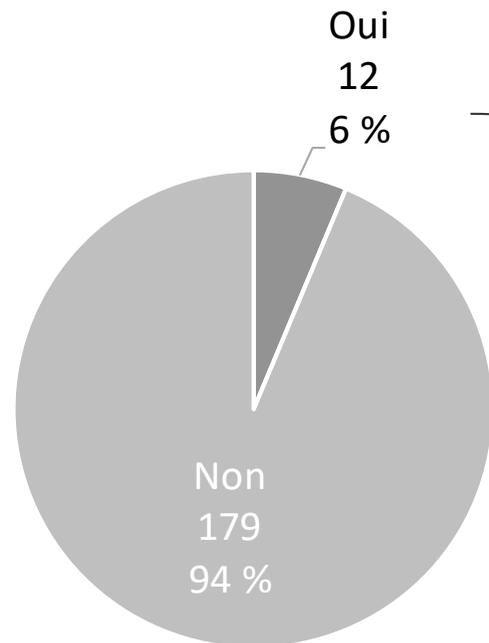
Remarque pour les choix multiples : La somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %.

*Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données pour ce sondage.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) : Groupes



Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le CUEC, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$ par l'intermédiaire de votre institution financière actuelle?



Les représentants des groupes qui sont francophones (15 % ou 4) sont plus susceptibles que les anglophones (5 % ou 8) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

Les groupes qui sont principalement des festivals ou des diffuseurs (3 % ou 1) sont légèrement moins susceptibles que les autres groupes (7 % ou 11) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

Les groupes qui s'identifient comme étant autochtones (7 % ou 2) sont légèrement plus susceptibles que ceux d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (5 % ou 1) ou de diverses cultures (2 % ou 1) de demander ou d'avoir l'intention de demander le CUEC.

La majorité des représentants de groupes (94 %) qui ont répondu au sondage n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander le CUEC.

En général, les représentants de groupes qui ont demandé ou ont l'intention de demander le CUEC (6 %) :

- ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (92 %)
- sont anglophones (67 %)
- sont à but lucratif (50 %)

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il...

OR2. Votre organisme est-il un festival ou un diffuseur?

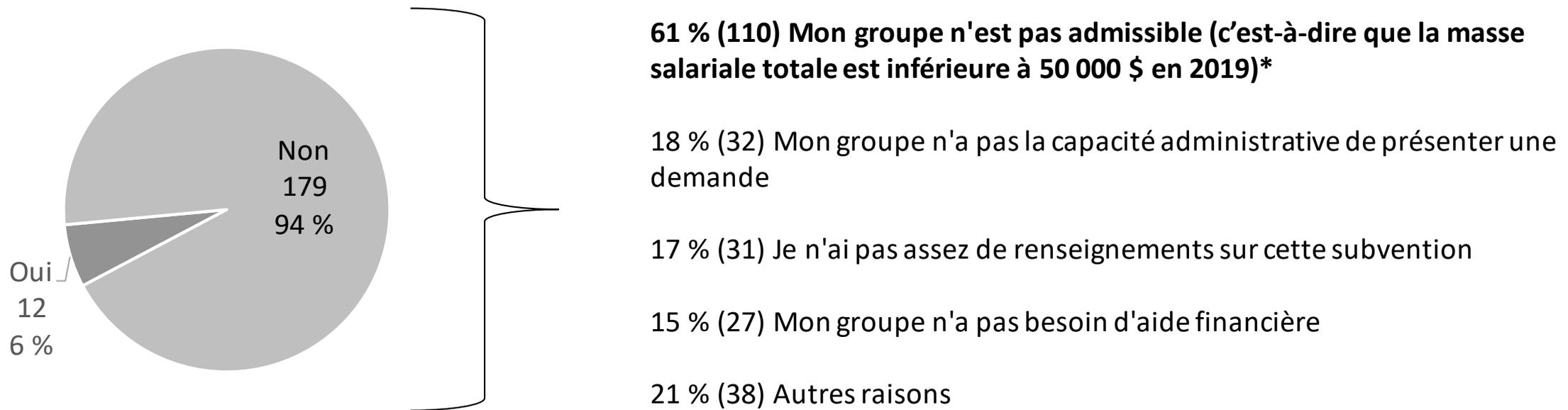
Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants? (Facultatif; sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) : Groupes



La principale raison pour laquelle les groupes ne demandent pas à bénéficier du CUEC est qu'ils ne sont pas admissibles.



OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$? (% non) PAR

OR7A. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous.

Remarque : Les pourcentages indiqués sont en pourcentage du nombre de cas.

Remarque pour les choix multiples : La somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %.

*Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données pour ce sondage.

Parmi les répondants qui ont mentionné d'autres raisons pour ne pas demander le CUEC, les catégories les plus significatives comprennent les suivantes :

- **aucun problème de liquidité**
- **désintérêt à accumuler des dettes**
- **incapacité à rembourser le prêt**

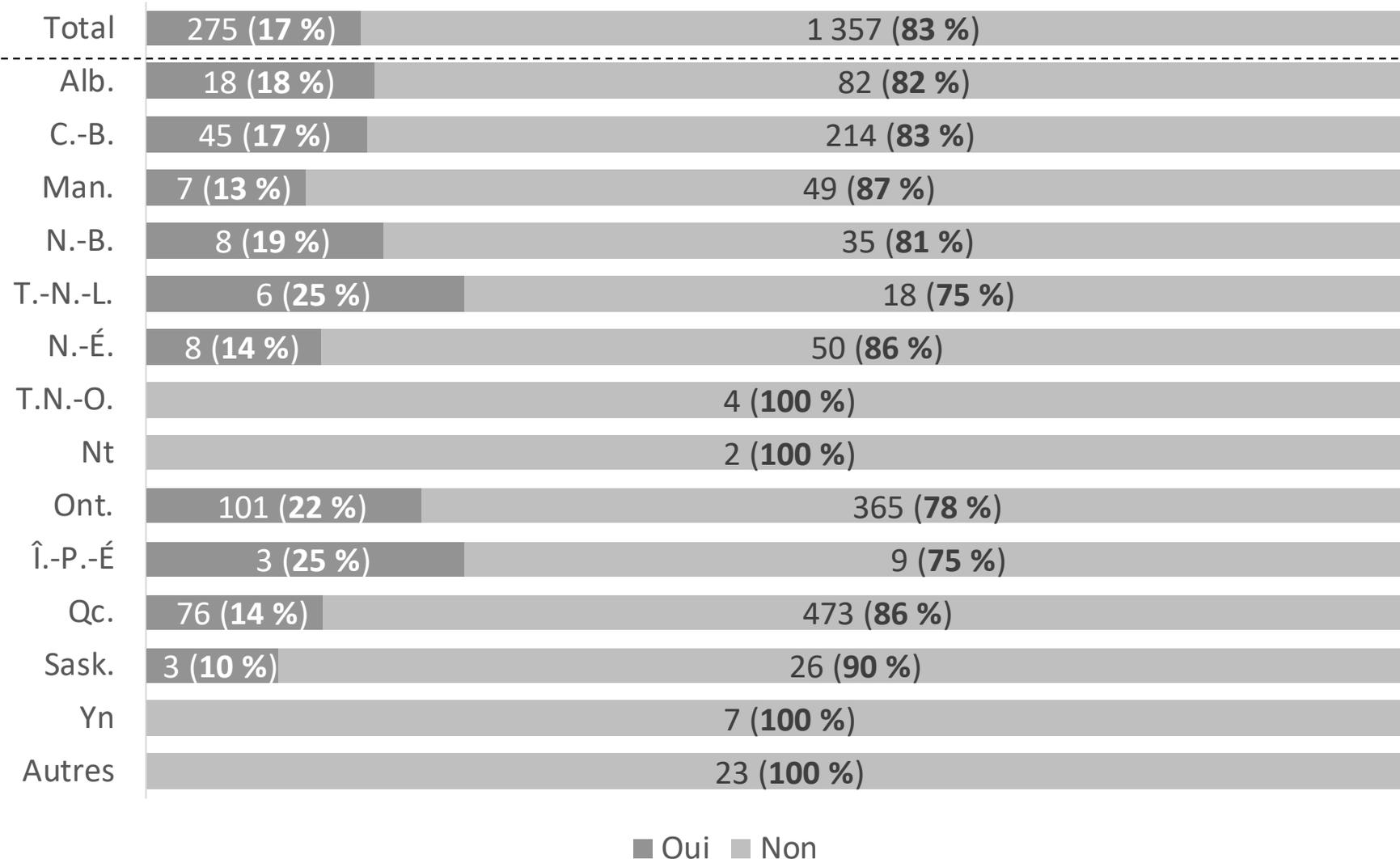
Citations des répondants

« Notre ligne de crédit existante obtenue auprès de notre institution financière est suffisante. Pour l'instant. »

« Il est difficile de contracter davantage de prêts et de dettes en temps de crise sans certitude quant à l'avenir, et nous voulons l'éviter le plus longtemps possible. »

« Même si nous étions admissibles, nous n'aurions aucun moyen prévisible de le rembourser. Nous n'avons pas de frais généraux, il est donc plus facile de reporter les activités pour le moment. »

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par région : Organismes



La proportion d'organismes qui **ont demandé ou qui ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi :

- Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard (25 % chacun)
- l'Ontario (22 %)

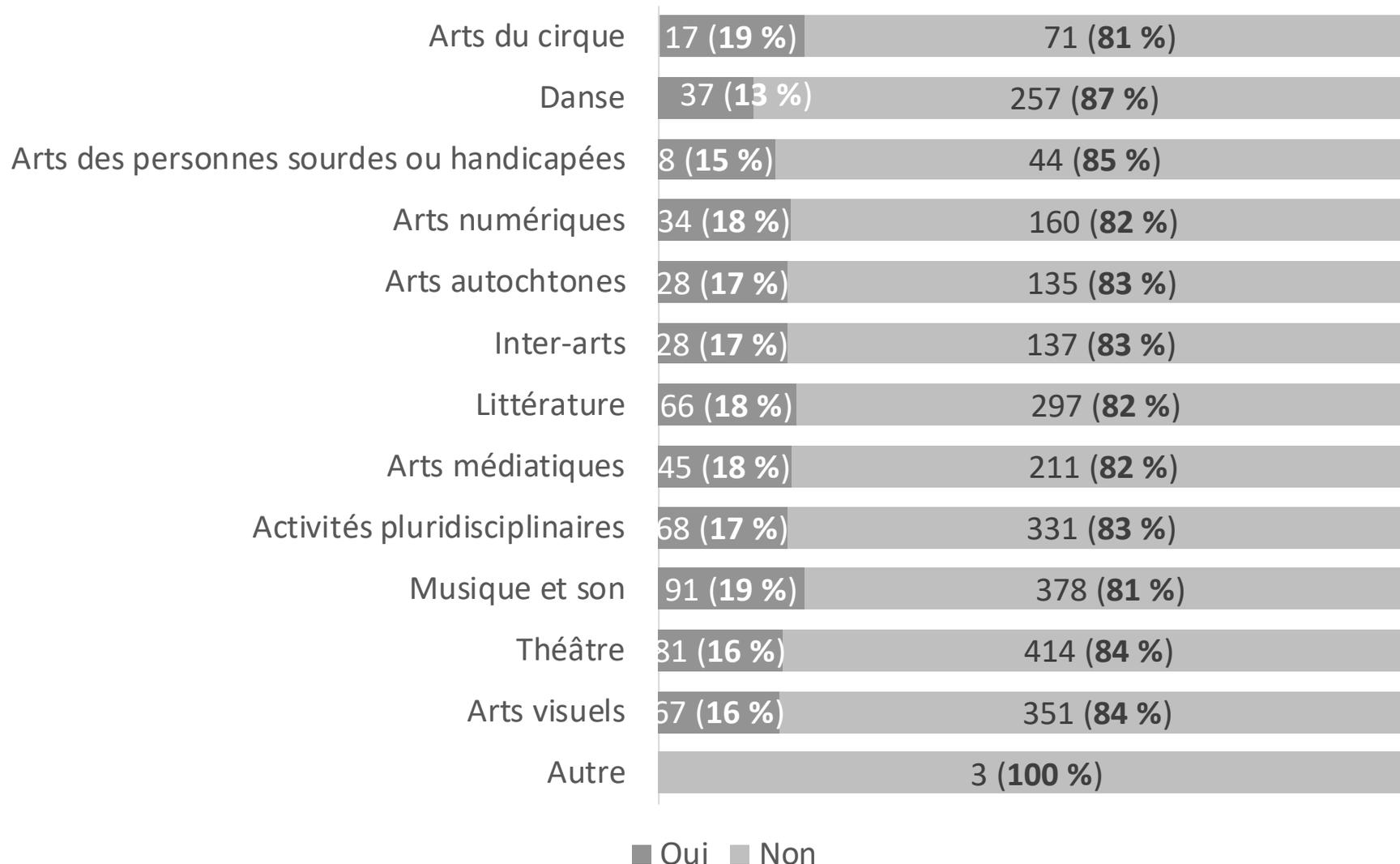
La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi les pays autres que le Canada (100 % pour tous) et les territoires :

- le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut (100 % chacun)

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada)... PAR

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par champ de pratique : Organismes



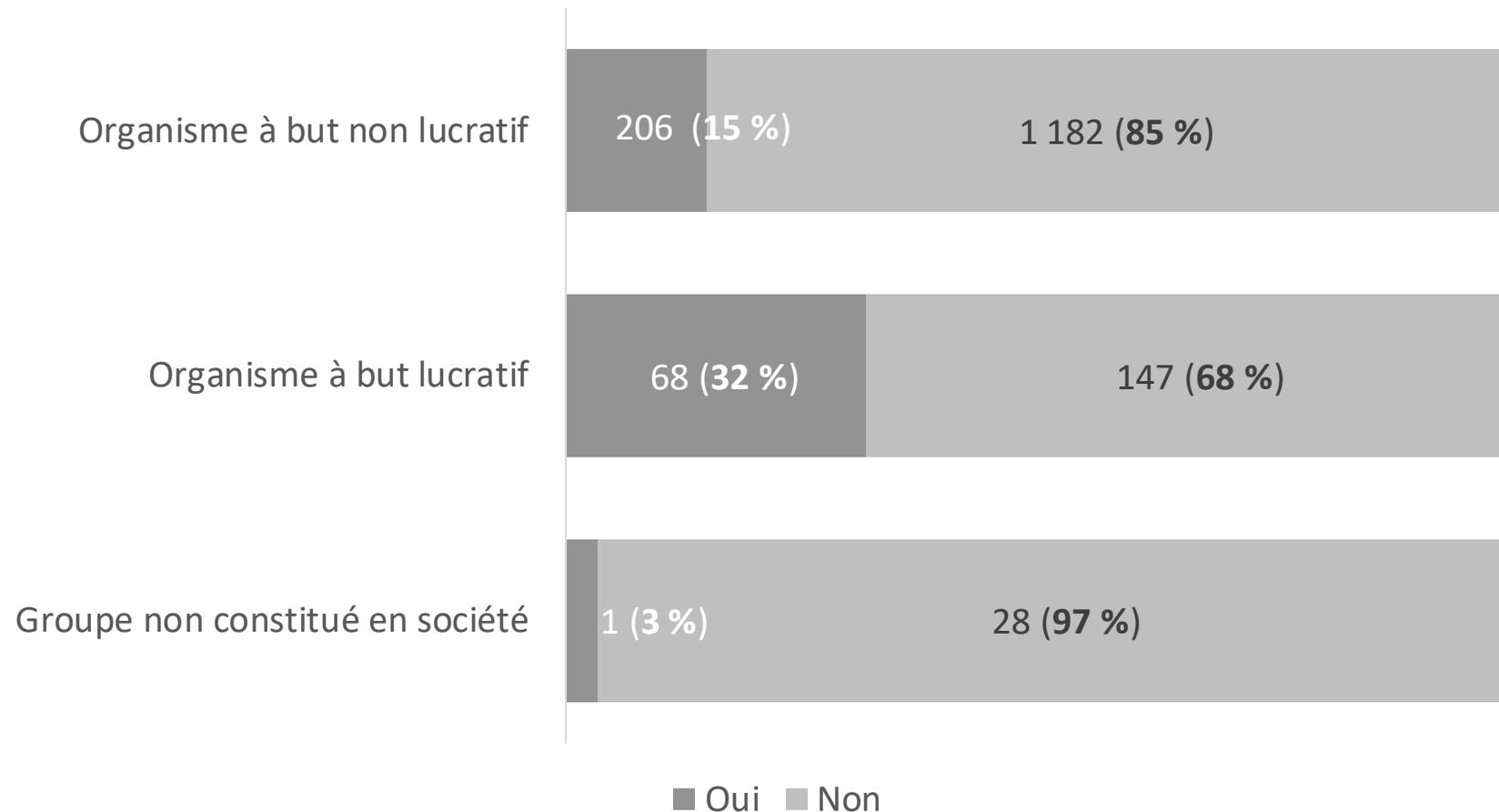
La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est assez constante dans tous les champs de pratique, mais elle est plus élevée parmi ceux en :

- musique et son et arts du cirque (19 % chacun)

La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux issus des champs suivants :

- danse (87 %)
- arts des personnes sourdes ou handicapées (85 %)
- autre champ de pratique non mentionné (100 %)

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par type d'organisme



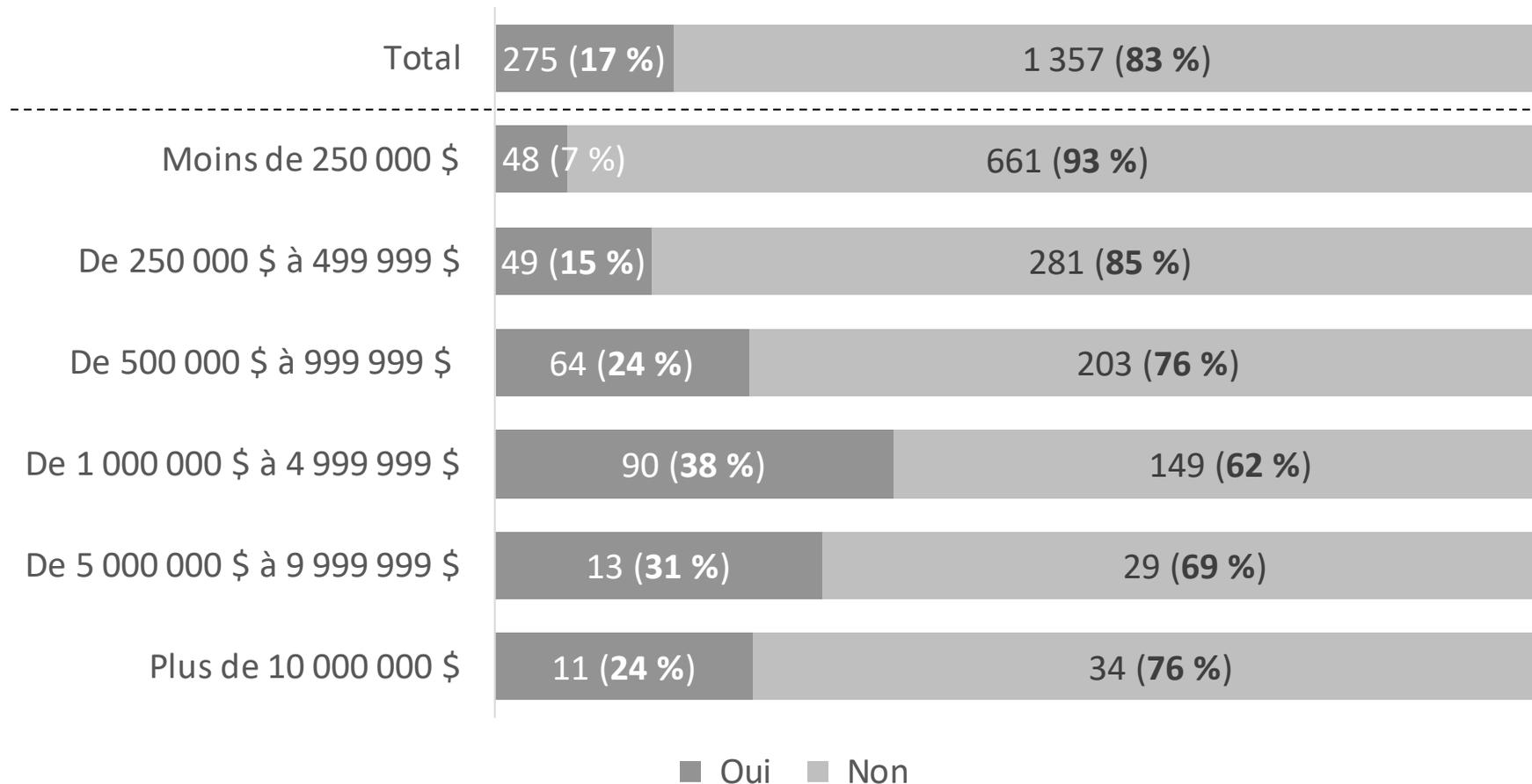
La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi les organismes à but lucratif (32 %), tandis que la proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi les **groupes non constitués en société (97 %)**.

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il... [PAR](#)

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

*Remarque : Certains organismes se sont identifiés comme étant des groupes non constitués en société.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par revenu : Organismes



La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux dont les revenus annuels totaux varient de :

- 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars (38 %)
- 5 millions de dollars à moins de 10 millions de dollars (31 %)

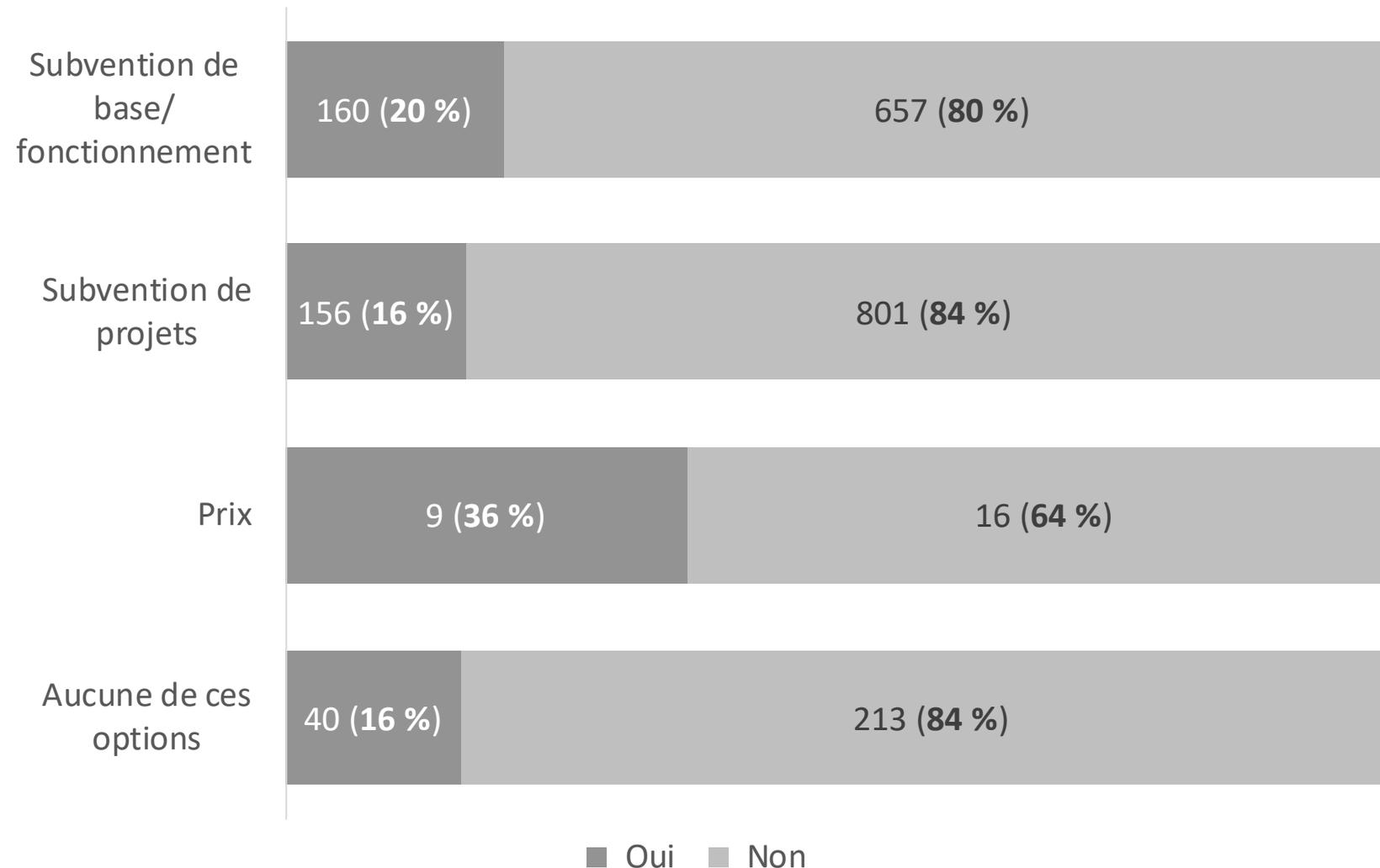
La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux dont les revenus annuels totaux sont inférieurs à 500 000 \$:

- de 250 000 \$ à moins de 500 000 \$ (85 %)
- moins de 250 000 \$ (93 %)

OR4. Quel est le montant total approximatif des revenus annuels de votre organisme ou groupe dans des circonstances normales? PAR

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par type de financement reçu : Organismes



La proportion d'organismes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux qui ont reçu un **financement de prix** du Conseil (36 %) au cours des trois dernières années.

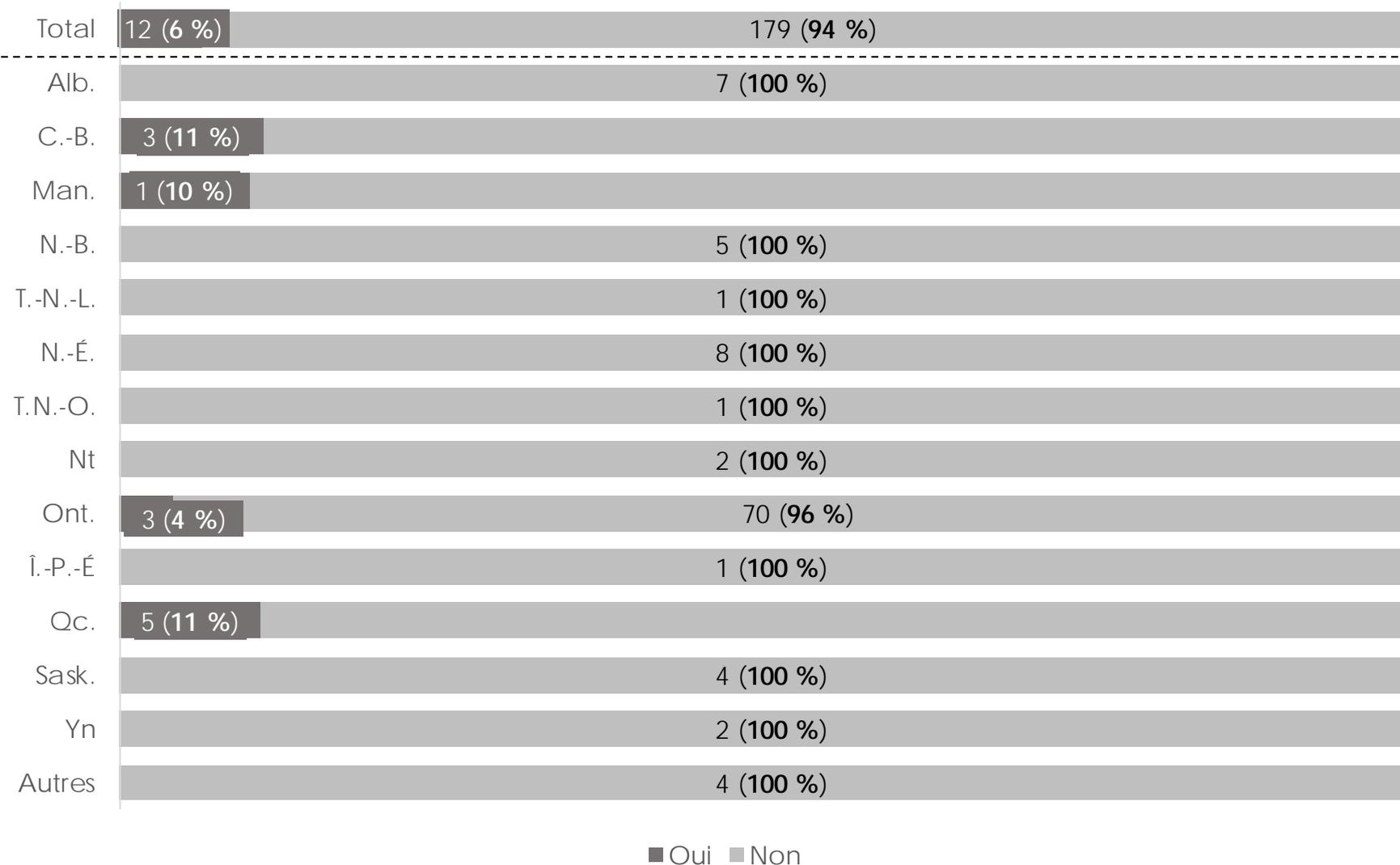
La proportion d'organismes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux qui ont reçu un **projet** (84 %) ou qui **n'ont reçu aucun type de financement** (aucune des options ci-dessus : 84 %) du Conseil au cours des trois dernières années.

Q3B. Quel type de financement avez-vous reçu du Conseil des arts du Canada au cours des trois dernières années? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.

PAR

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par région : Groupes



La proportion de groupes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi :

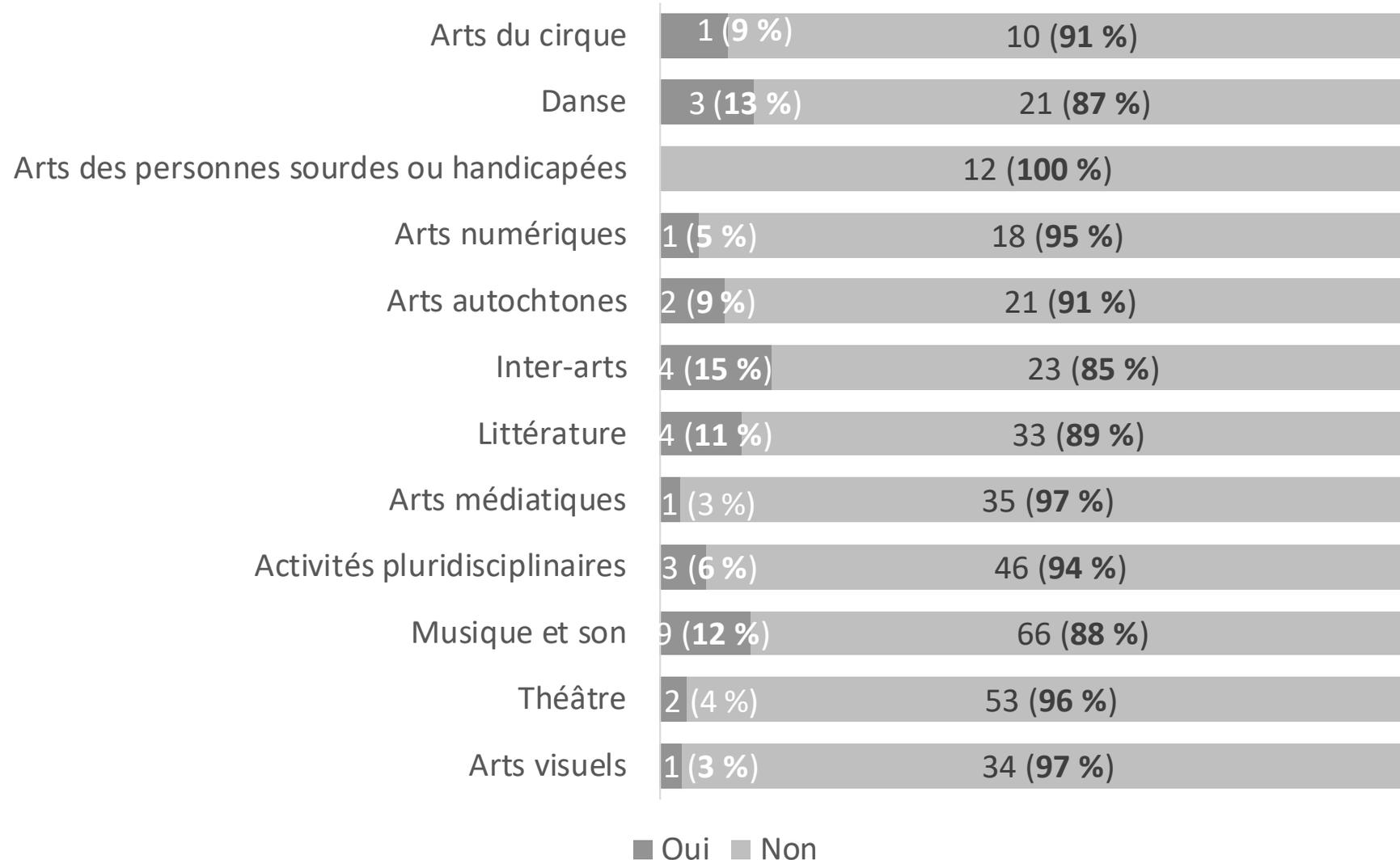
- le Québec et la Colombie-Britannique (11 % chacun)
- le Manitoba (10 %)

La proportion de groupes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi les pays autres que le Canada (100 %) et la plupart des provinces et des territoires.

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada)... PAR

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) par champ de pratiques : Groupes



La proportion de groupes qui **ont demandé ou ont l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

- inter-arts (15 %)
- danse (13 %)
- musique et son (12 %)

La proportion de groupes qui **n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander** le CUEC est plus élevée parmi ceux qui sont issus des champs suivants :

- arts des personnes sourdes ou handicapées (100 %)
- arts médiatiques et arts visuels (97 % chacun)
- théâtre (96 %)

Q4. Quels sont les champs de pratique les plus pertinents pour vous, votre organisme ou votre groupe? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. PAR OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?

Mesures fédérales d'aide d'urgence



Conseil des arts
du Canada

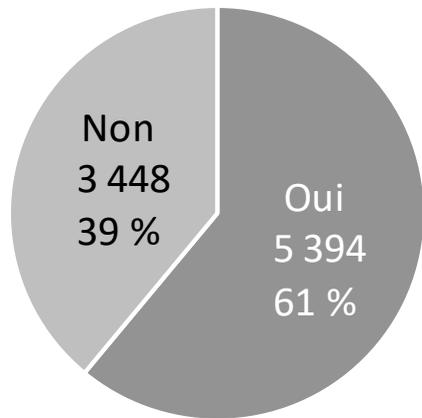
Canada Council
for the Arts



FORUM
RESEARCH

Mesures fédérales d'aide d'urgence : Tous les répondants

Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise?



Les francophones (63 % ou 1 272) sont généralement plus susceptibles que les anglophones (60 % ou 4 122) de croire que les mesures d'aide d'urgence les aideront à traverser la crise.

Les travailleurs culturels (67 %, soit 313) sont plus susceptibles que les artistes indépendants (64 %, soit 3 364) de croire que les mesures d'aide d'urgence les aideront à traverser la crise.

Les employés salariés (66 % ou 1 125) sont plus susceptibles que les travailleurs autonomes (63 % ou 3 490) ou ceux qui sont au chômage (60 % ou 312) de croire que les mesures d'aide d'urgence les aideront à traverser la crise.

Les organismes à but non lucratif (54 % ou 779) sont plus susceptibles que les organismes à but lucratif (46 % ou 114) ou les groupes non constitués en société (31 % ou 39) de croire que les mesures d'aide d'urgence les aideront à traverser la crise.

Les organismes artistiques qui sont principalement des festivals ou des diffuseurs (53 % ou 300) sont plus susceptibles que les autres organismes artistiques (50 % ou 632) de croire que les mesures d'aide d'urgence les aideront à traverser la crise.

Les organismes ou les groupes qui s'identifient comme appartenant à une communauté de langue officielle en situation minoritaire (57 % ou 89) sont plus susceptibles que ceux qui s'identifient comme étant autochtones (54 % ou 57), de diverses cultures (47 % ou 127) ou issus des arts des personnes sourdes ou handicapées (36 % ou 19) d'avoir demandé ou d'avoir l'intention de demander la SSUC.

La majorité des répondants (61 %) pensent que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront et aideront leurs organismes ou leurs groupes à traverser la crise. En général, ces répondants :

- sont des organismes à but non lucratif (84 %)
- sont des travailleurs indépendants (78 %)
- sont des anglophones (76 %)
- sont des artistes indépendants (75 %)
- ne sont pas principalement un festival ou un diffuseur (68 %)

QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise? PAR

Le sondage a été rempli dans cette langue

IN1. Êtes-vous...

IN2. Quel était le statut de votre emploi avant la COVID-19 ? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il...

OR2. Votre organisme est-il un festival ou un diffuseur?

Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants? (Facultatif; sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plus de ces groupes.

Raisons de ne pas croire que les mesures d'aide d'urgence aideront : Tous les répondants

Les réponses concernant les **critères d'admissibilité** ont été parmi les principales raisons pour lesquelles les répondants ne pensent pas que les mesures d'aide d'urgence les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser cette crise.

Soit les répondants sont conscients des critères d'admissibilité et ont déclaré **ne pas pouvoir bénéficier de l'aide**, soit ils **ne sont pas sûrs des conditions d'admissibilité**, car les lignes directrices ne sont pas claires.

De plus, les **artistes indépendants**, y compris les artistes qui gagnent des revenus de diverses sources et les artistes dont les revenus ont été considérablement réduits, ont déclaré qu'ils ne sont pas admissibles, mais estiment qu'ils devraient l'être.*

Citations des répondants

« Je crains que la barre pour démontrer notre besoin soit fixée trop haut. Par exemple, comment peut-on estimer un travail qui n'a pas encore été effectué ou combien cela pourrait-il représenter en termes de dollars? »

« Il n'est pas clair si nous pouvons bénéficier de la subvention salariale en fonction du mode de calcul des "revenus", et même si nous sommes en mesure de recevoir cette subvention, elle ne sera toujours pas suffisante pour compenser le manque à gagner. »

« Comme je suis travailleur indépendant, il m'est presque impossible de bénéficier de plus que le premier mois de la PCU, car je travaille normalement à domicile et je gagne de petites sommes d'argent qui m'empêchent de répondre au critère de quatre semaines sans revenu. Ne pas pouvoir bénéficier d'une aide prolongée de la PCU parce que je vends quelques livres en ligne pose un problème. »

Q1A. Veuillez expliquer pourquoi.

Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données du sondage.

Raisons de ne pas croire que les mesures d'aide d'urgence aideront : Tous les répondants

Le manque de **mesures de soutien à long terme** mises en place est également l'une des principales raisons pour lesquelles les répondants estiment que les mesures d'aide d'urgence ne les aideront pas, ni leurs organisations ou leurs groupes, à traverser cette crise.

Plus précisément, les répondants ont déclaré que le gouvernement doit **apporter un soutien plus important**, car les mesures actuelles ne permettent pas de faire face aux futures pertes de revenus ou de recettes résultant de l'annulation de contrats, d'événements, etc.

Citations des répondants

« Si les mesures ne sont [offertes] que pendant quelques mois, il sera impossible de traverser la crise si elle se prolonge, et de se remettre en marche une fois la crise terminée. Le soutien à court terme pendant la crise est une chose, mais se remettre de cette perturbation catastrophique du travail, cela prendra beaucoup de temps. »

« Les artistes sont parmi les professionnels les moins bien payés de la population active – probablement LES moins bien payés. Leur situation financière est désastreuse dans le meilleur des cas. Bien que toute aide financière soit appréciée, il n'y a pas assez pour survivre jusqu'à ce que tout cela soit terminé, ce qui prendra des années. »

« Trop de gens passent à travers les mailles du filet. Une politique de revenu de base universel [...] aiderait ceux qui ne répondent pas aux critères établis, dont beaucoup seront des artistes sous-payés et sous-employés. »

Raisons de ne pas croire que les mesures d'aide d'urgence aideront : Tous les répondants

En plus du manque de mesures de soutien à long terme, certains répondants ne pensent pas que les mesures actuelles mises en place **répondent à leurs besoins spécifiques.**

Plus précisément, les répondants ont déclaré que les mesures ne répondent pas aux besoins des **petits organismes, des organismes à but non lucratif et des universités**, et que le fait de recevoir un prêt n'aidera pas les organismes qui **ont déjà des difficultés financières.**

Citations des répondants

« Nous ne recevons pas de financement de base et ne gagnons pas assez pour demander les mesures d'aide d'urgence. Nous faisons beaucoup de collectes de fonds pour monter un spectacle et nous prévoyons que cela sera beaucoup plus difficile à l'avenir. »

« Je ne suis pas sûr que nous pourrions bénéficier de la subvention salariale, car le programme semble être mis en place pour les entreprises plus que pour les organismes artistiques à but non lucratif. Les autres mesures sont des prêts ou des avances sur notre subvention annuelle, ce qui nous aide pour l'instant, mais aura un impact négatif sur notre trésorerie au cours du prochain exercice financier. »

« Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'un financement anticipé, ni d'une petite subvention salariale de 10 %, mais d'un véritable afflux d'argent pour nous aider à nous remettre des pertes et des dépenses déjà assumées par notre organisme. Si nous sortons de la crise en étant plus endettés (avec un prêt), nous serons dans une situation bien pire si nous ne pouvons pas récupérer nos pertes. »

Raisons de ne pas croire que les mesures d'aide d'urgence aideront : Tous les répondants

Lorsqu'on a demandé aux répondants ce qui pourrait être fait pour aider les artistes, les organismes et les groupes, les répondants ont suggéré de **réviser la PCU** pour qu'elle reflète davantage les besoins des artistes et des travailleurs culturels.*

Les répondants ont suggéré que cela pourrait être fait en **élargissant les critères d'admissibilité** aux artistes et aux travailleurs culturels ayant des revenus modestes, en particulier à ceux dont les pratiques génèrent moins de 5 000 \$.

De plus, il est important de **tenir compte des revenus perdus** en raison de l'annulation d'engagements artistiques.

Citations des répondants

« Veiller à ce que les personnes qui ont plusieurs sources de revenus autonomes [...] soient indemnisées pour compenser les pertes partielles – ou totales – de revenus. Il existe de nombreuses possibilités de catégories dans ce domaine. Une approche unique ne conviendra pas. Beaucoup d'entre nous ont plusieurs emplois à temps partiel afin de continuer à pratiquer notre art : quand une partie ou la totalité de ces revenus disparaît, nous sommes en difficulté dans TOUS les domaines. »

« Ce serait utile qu'il y ait une aide financière pour compenser la différence des deux tiers de mes revenus que j'ai perdus à cause de la COVID-19. Les critères actuels rendent la plupart des travailleurs indépendants touchés inadmissibles à recevoir l'aide de la PCU. Nous avons subi de grandes pertes et avons également besoin d'une aide financière! »

« Je crois fermement que les personnes qui gagnent moins de 5 000 \$ devraient pouvoir demander une aide. Il est déconcertant que les personnes qui gagnent le moins d'argent soient exclues. Mon partenaire, par exemple, ne peut pas demander d'aide, et cela me concerne également. »

Q3. Quelles sont les autres mesures qui pourraient être mises en place pour vous soutenir ou pour soutenir votre organisme ou votre groupe?

*Remarque : Les questions du sondage ont été rédigées selon les critères d'admissibilité publiés en date du 6 avril 2020. Les critères d'admissibilité pour la PCU ont été élargis depuis la collecte des données du sondage.

Mesures suggérées pour aider à soutenir le secteur artistique :

Tous les répondants

Les autres mesures qui, selon les répondants, pourraient les aider, ou aider leurs organismes ou leurs groupes, incluent **l'adaptation du soutien du Conseil des arts du Canada ou d'autres organismes publics de soutien aux arts** et des arrangements pour l'utilisation des fonds.

Notons, plus précisément, **l'accélération de la recherche et la création ou l'élargissement de subventions** qui facilitent l'engagement numérique, ainsi que l'assouplissement des dates limites de dépôt des demandes de subvention.

La prestation d'un **soutien supplémentaire aux organismes artistiques** ainsi que le **développement et l'orientation professionnels** axés sur le rétablissement post-pandémique étaient également des préoccupations majeures. Les répondants ont estimé qu'il est particulièrement important d'assurer un soutien pour une période raisonnable de rétablissement après la pandémie.

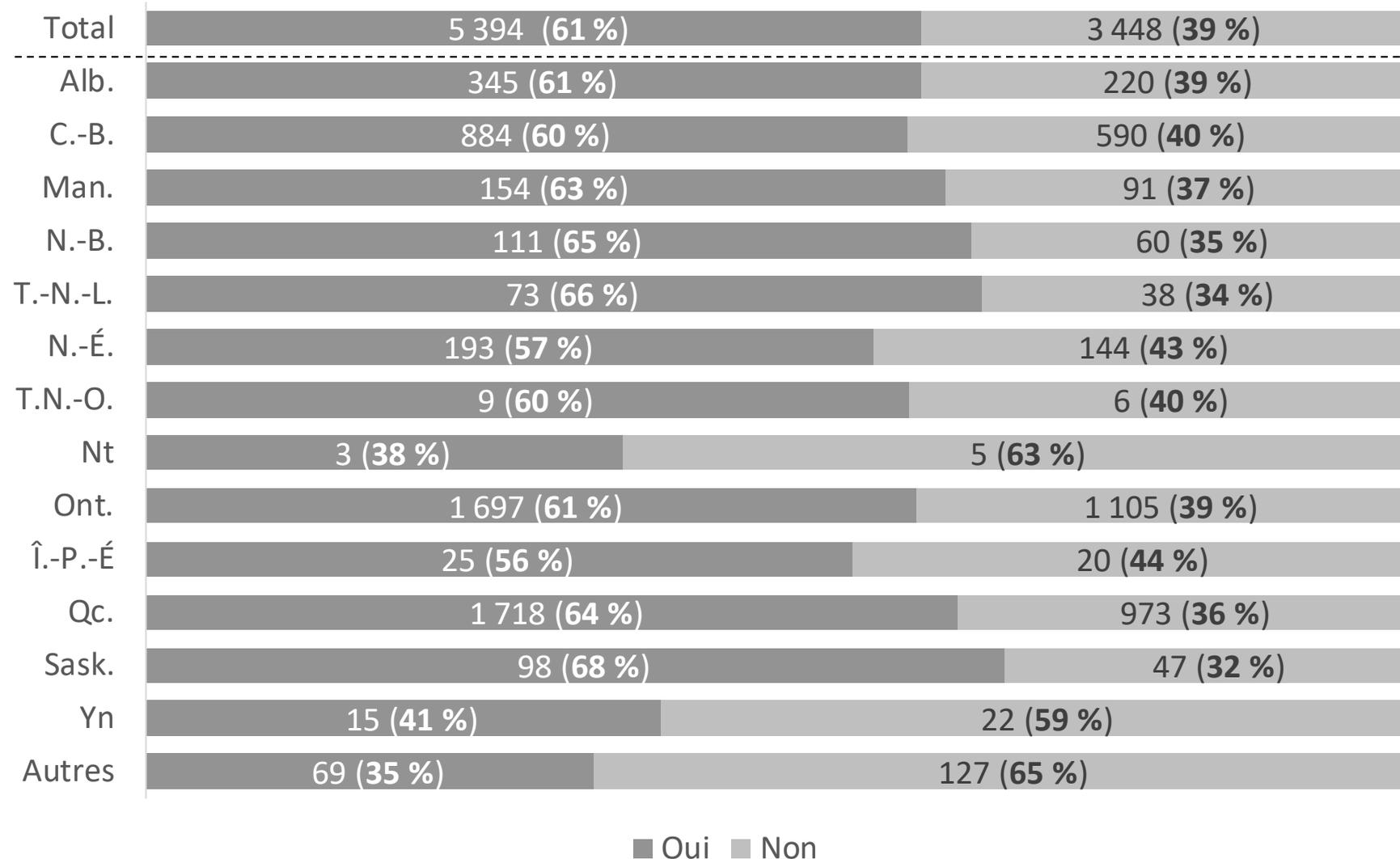
Citations des répondants

« Des subventions supplémentaires rapidement accessibles pour la recherche et le développement créatifs. Je pense que de nombreux artistes ont plus de temps maintenant que l'économie a été restructurée. Les subventions à la création pourraient les aider à travailler tout en subvenant à leurs besoins. »

« Des dates de demande de subvention repoussées – [il est] très difficile de respecter les délais ou de voir comment les projets devraient être encadrés pour 2021. Je m'inquiète également des répercussions à plus long terme sur les finances et les projets; je ne sais pas trop quelle mesure va être en place à ce moment-là. »

« Je m'inquiète autant pour le court terme que pour les répercussions à long terme de cette pandémie. Si l'aide d'urgence à court terme est la bienvenue, je serais également rassuré de savoir qu'il existe un engagement futur pour remettre les artistes/entreprises indépendants sur les rails. Peut-être des subventions et des financements plus facilement accessibles pour les projets futurs, compte tenu de tous les projets et tournées annulés et des pertes de revenus qui se produiront sans doute dans les mois, voire les années, à venir. »

Mesures fédérales d'aide d'urgence par région



La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **croient que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, et aideront leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi :

- la Saskatchewan (68 %)
- Terre-Neuve et Labrador (66 %)
- le Nouveau-Brunswick (65 %)

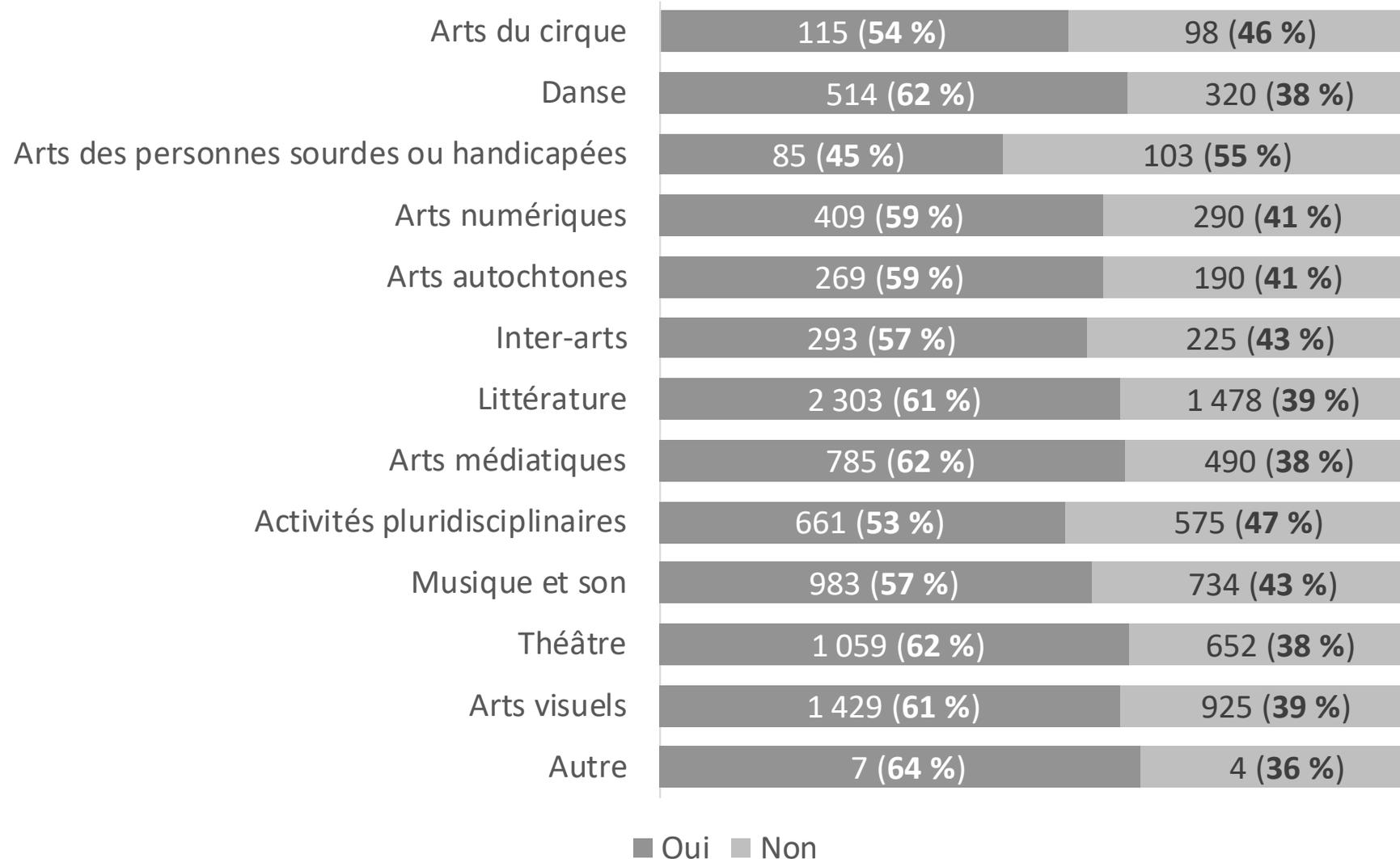
La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est la plus élevée parmi :

- un pays autre que le Canada (65 %)
- le Nunavut (62 %)
- le Yukon (59 %)

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada)... PAR

QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise?

Mesures fédérales d'aide d'urgence par champ de pratique



La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **croient que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, et aideront leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi ceux qui sont issus :

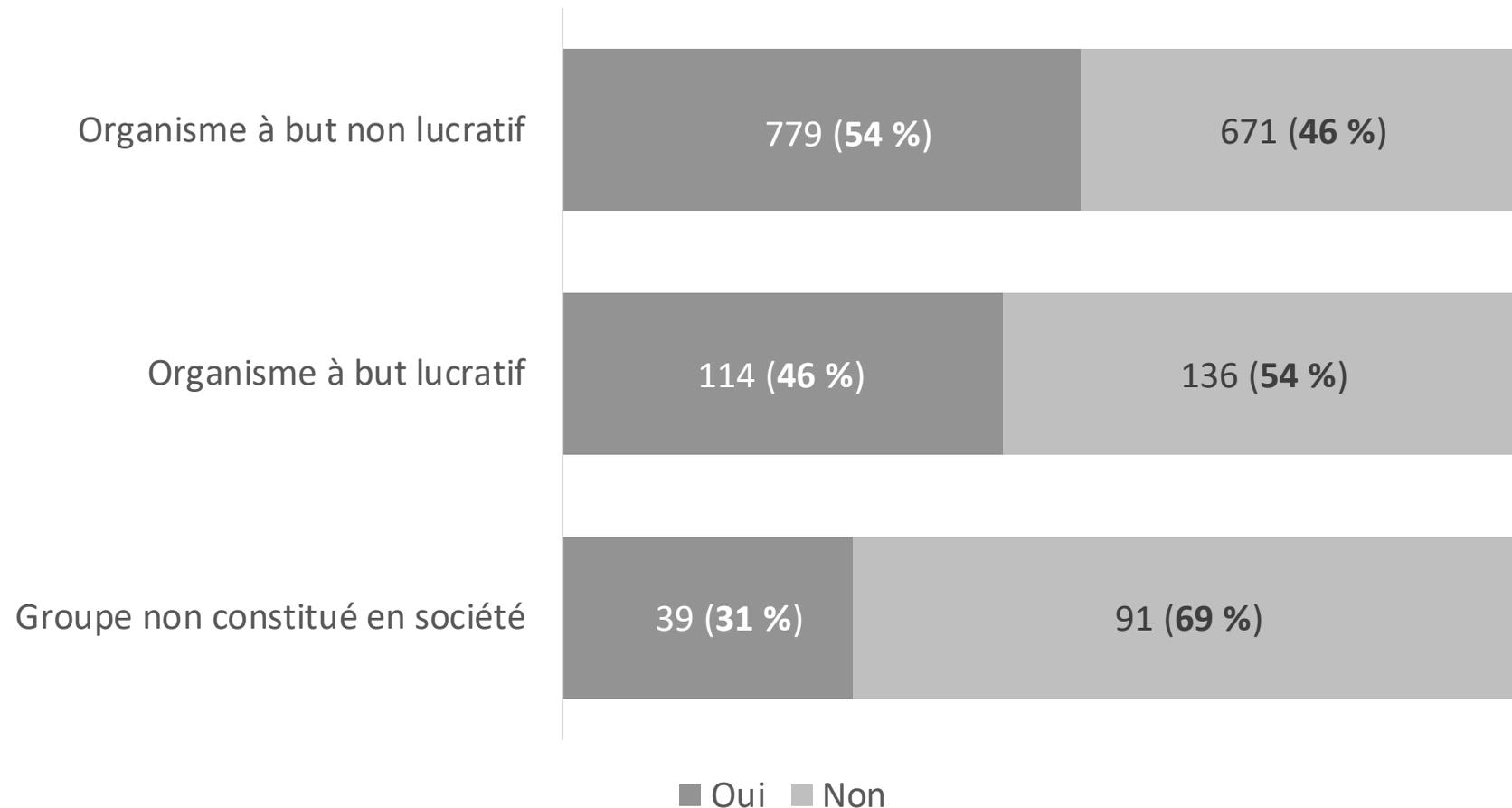
- du théâtre, de la danse et des arts médiatiques (62 % chacun)
- des autres champs de pratique (64 %)

La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi ceux qui sont issus :

- des arts des personnes sourdes ou handicapées (55 %)
- des activités pluridisciplinaires (47 %)
- des arts du cirque (46 %)

Q4. Quels sont les champs de pratique les plus pertinents pour vous, votre organisme ou votre groupe? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. PAR
 QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe, à traverser la crise?

Mesures fédérales d'aide d'urgence par type d'organisme



La proportion d'organismes et de groupes qui **croient que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, et aideront leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi les **organismes à but non lucratif (54 %)**.

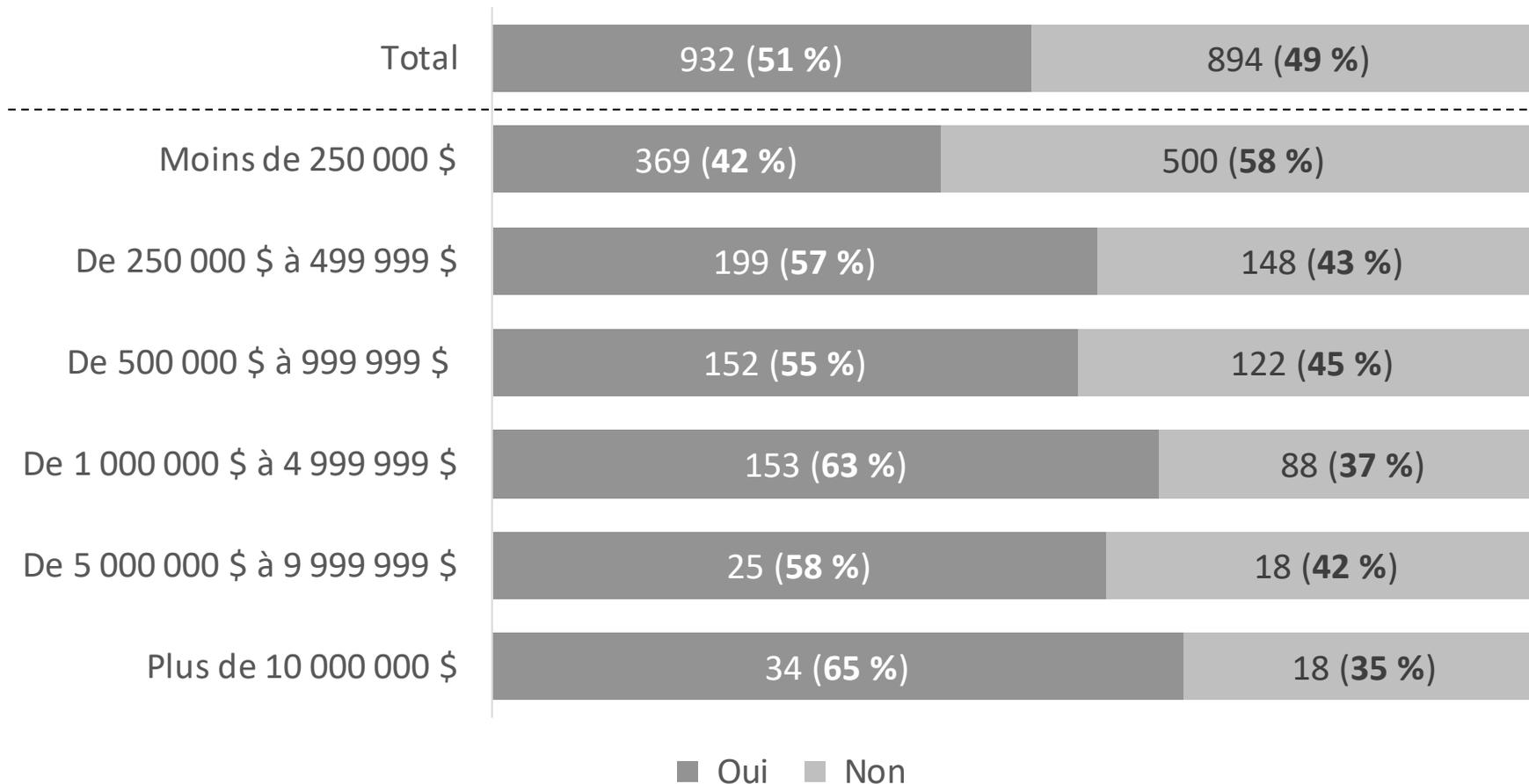
La proportion d'organismes et de groupes qui **ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi ceux qui font partie de **groupes non constitués en société (69 %)***.

OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il... [PAR](#)

QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise?

*Remarque : Certains organismes se sont identifiés comme étant des groupes non constitués en société.

Mesures fédérales d'aide d'urgence par tranche de revenus

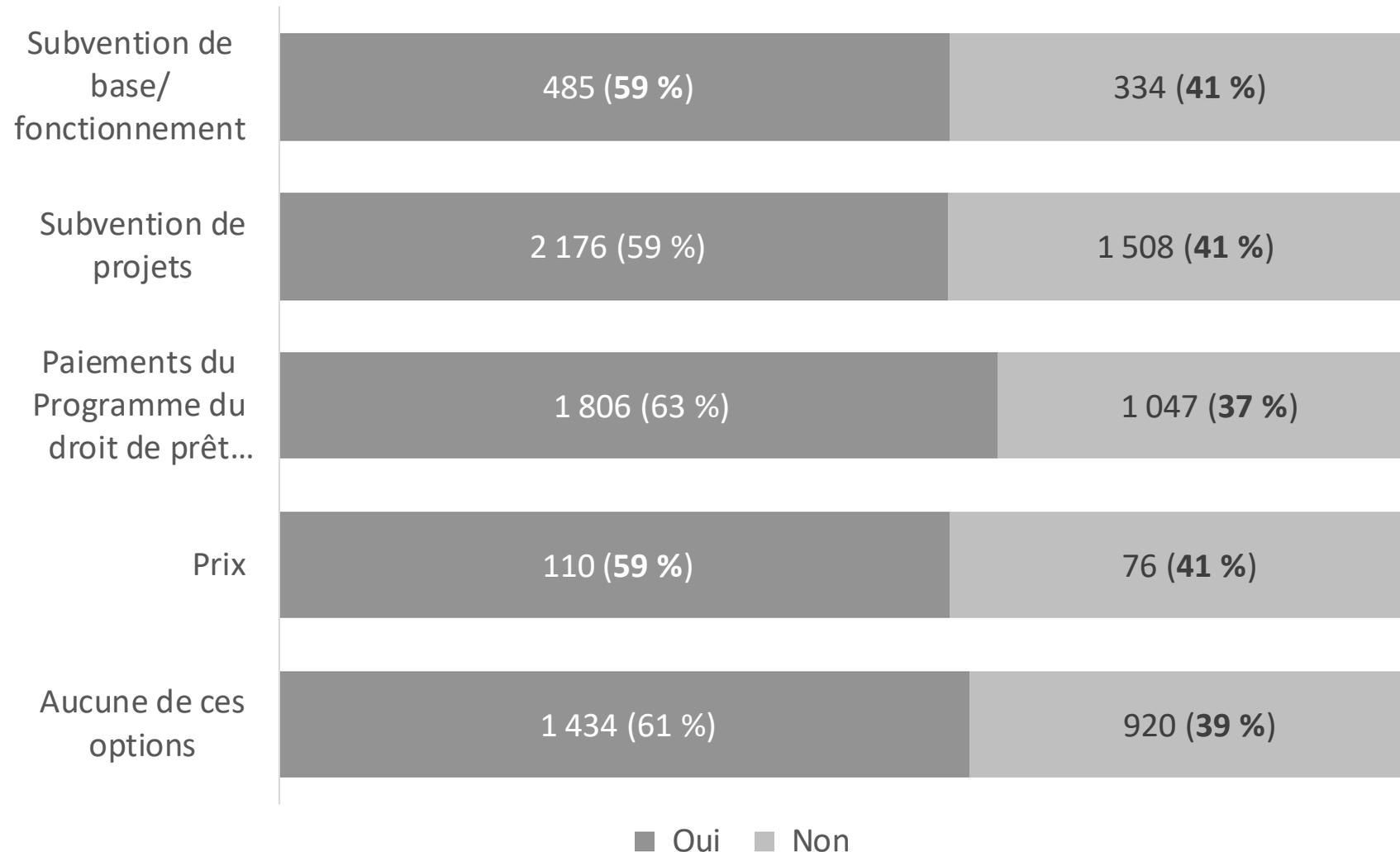


La proportion d'organismes et de groupes qui **croient que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, et aideront leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi ceux dont les revenus annuels totaux sont de 1 million de dollars ou plus :

- 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars (63 %)
- 5 millions de dollars à moins de 10 millions de dollars (58 %)
- 10 millions de dollars ou plus (65 %)

La proportion d'organismes et de groupes qui **ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est plus élevée parmi ceux dont les revenus annuels totaux sont inférieurs à 250 000 \$ (58 %).

Mesures fédérales d'aide d'urgence par type de financement reçu



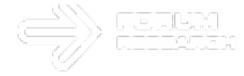
La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **croient que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, et aideront leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise** est assez constante pour tous les types de financement, mais elle est plus élevée parmi ceux qui ont reçu des **paiements du Programme du droit de prêt public (63 %)** du Conseil au cours des trois dernières années.

La proportion d'individus, d'organismes et de groupes qui **ne croient pas que les mesures d'aide d'urgence annoncées par le gouvernement fédéral les aideront, ni leurs organismes ou leurs groupes, à traverser la crise**, est plus élevée parmi ceux qui ont reçu un financement de **projet, de base/fonctionnement ou un prix (41 %)** du Conseil au cours des trois dernières années.

Q3B. Quel type de financement avez-vous reçu du Conseil des arts du Canada au cours des trois dernières années? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes. PAR
QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise?

Remarque : Le financement de base/fonctionnement n'inclut pas les individus; les paiements du Programme du droit de prêt public n'incluent pas les organismes ni les groupes.

Conclusion



La majorité des répondants au sondage sont convaincus que les mesures d'aide d'urgence introduites par le gouvernement fédéral les aideront à faire face aux conséquences économiques de la pandémie de COVID-19.

Il est intéressant de noter que la plupart des individus, des organismes et des groupes artistiques n'ont pas demandé ou n'ont pas l'intention de demander la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) ou le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), soit parce qu'ils n'étaient pas admissibles à ces prestations, soit ils n'étaient pas sûrs quant aux critères d'admissibilité ou soit ils estimaient ne pas avoir besoin de ces aides.

Toutefois, il est important de noter que le fait de ne pas être admissible ne signifie pas qu'il n'y a pas un besoin de bénéficier de ces ressources. « Certains aspects du secteur demeurent à risque. Par exemple, un grand nombre d'organismes comptent sur des professionnels indépendants alors que d'autres ont une masse salariale annuelle inférieure à 50 000 dollars. Il convient également de noter que de nombreux organismes ont des coûts fixes qui ne sont pas couverts par les mesures d'aide d'urgence, tels que l'entretien des locaux et les coûts de production. Des mesures supplémentaires seront donc nécessaires pour aider le secteur artistique et culturel à but non lucratif à traverser cette crise. »¹

Ces mesures additionnelles pourraient comprendre la révision des mesures d'aide d'urgence actuelles afin de mieux répondre aux besoins des artistes et des travailleurs culturels, ainsi que l'apport de soutien supplémentaire et d'arrangement pour l'utilisation des fonds par le Conseil des arts du Canada ou d'autres organismes publics de financement des arts.

Le Conseil des arts du Canada a récemment mis en place des stratégies pour répondre aux besoins de la communauté et continuera d'adapter sa réponse.

¹ Votre avis sur les mesures d'aide pour contrebalancer les impacts de la COVID-19 sur le secteur artistique au Canada – Sondage national sur les mesures fédérales d'aide d'urgence et le secteur des arts au Canada : Rapport préliminaire sur les réponses au sondage quantitatif
<https://conseildesarts.ca/recherche/avril-2020-COVID19-sondage-clients>



Annexe : Rapport de fréquence



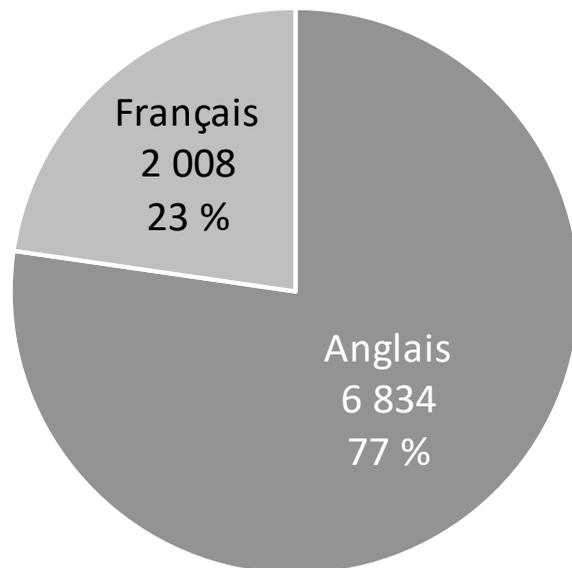
Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

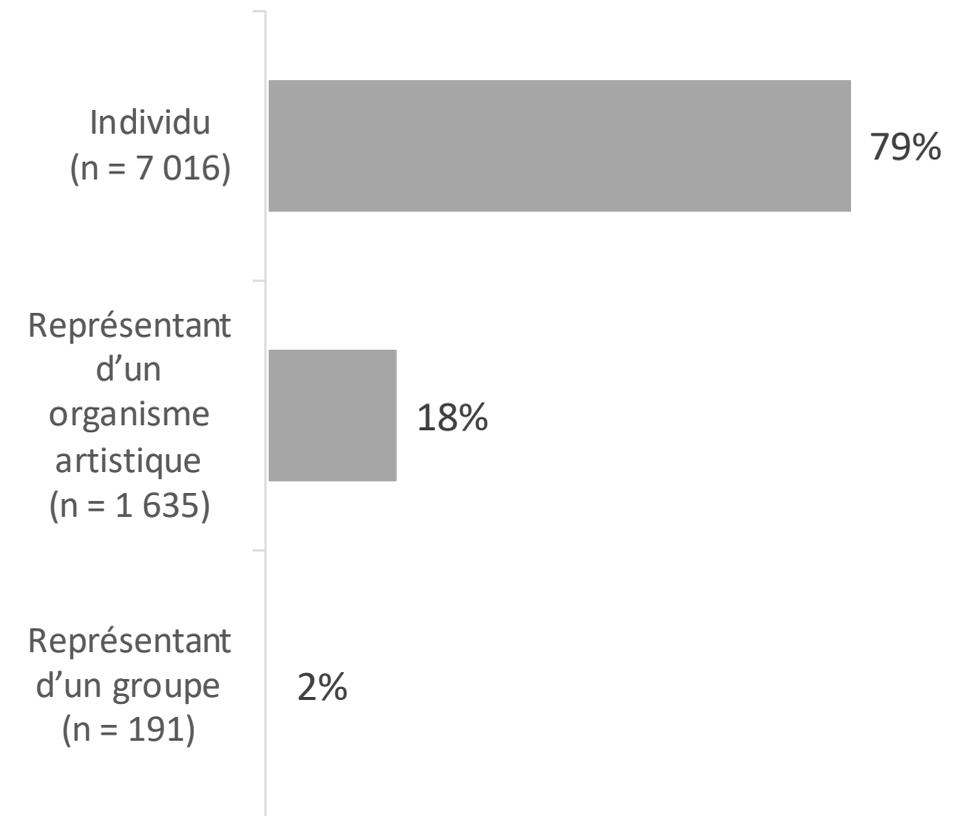


Langue de réponse du sondage et type de participation

Langue de réponse du sondage
 (n = 8 842)

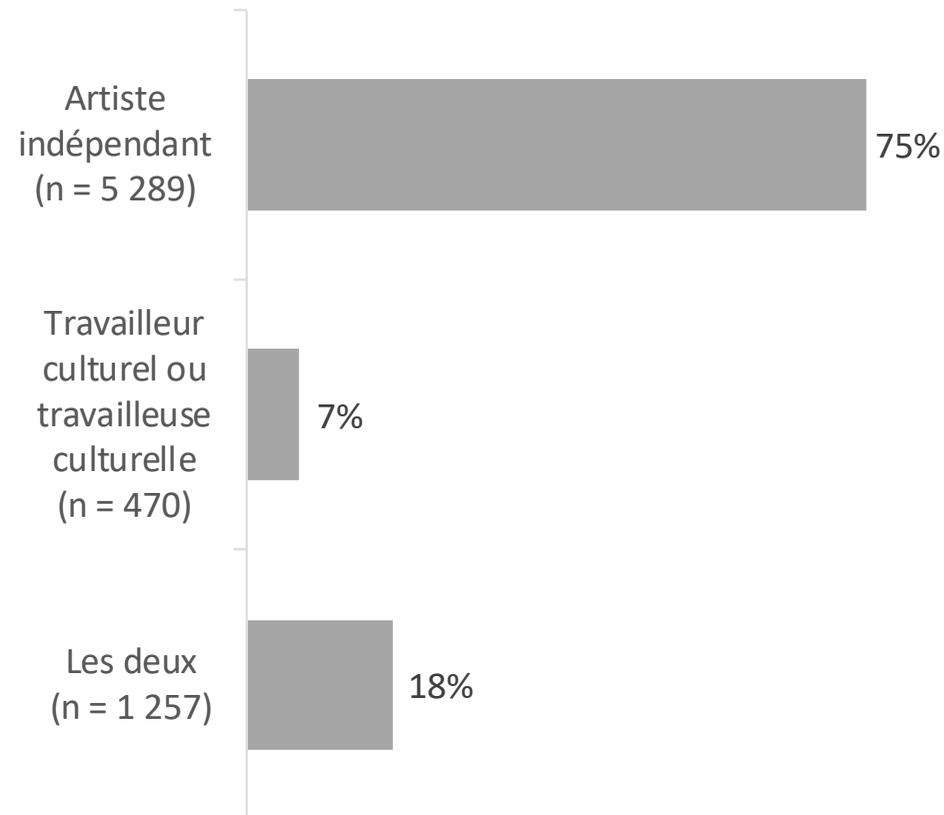


Q1. Souhaitez-vous participer à ce sondage en tant qu'individu ou en tant que représentant d'un organisme artistique ou d'un groupe?
 (n = 8 842)

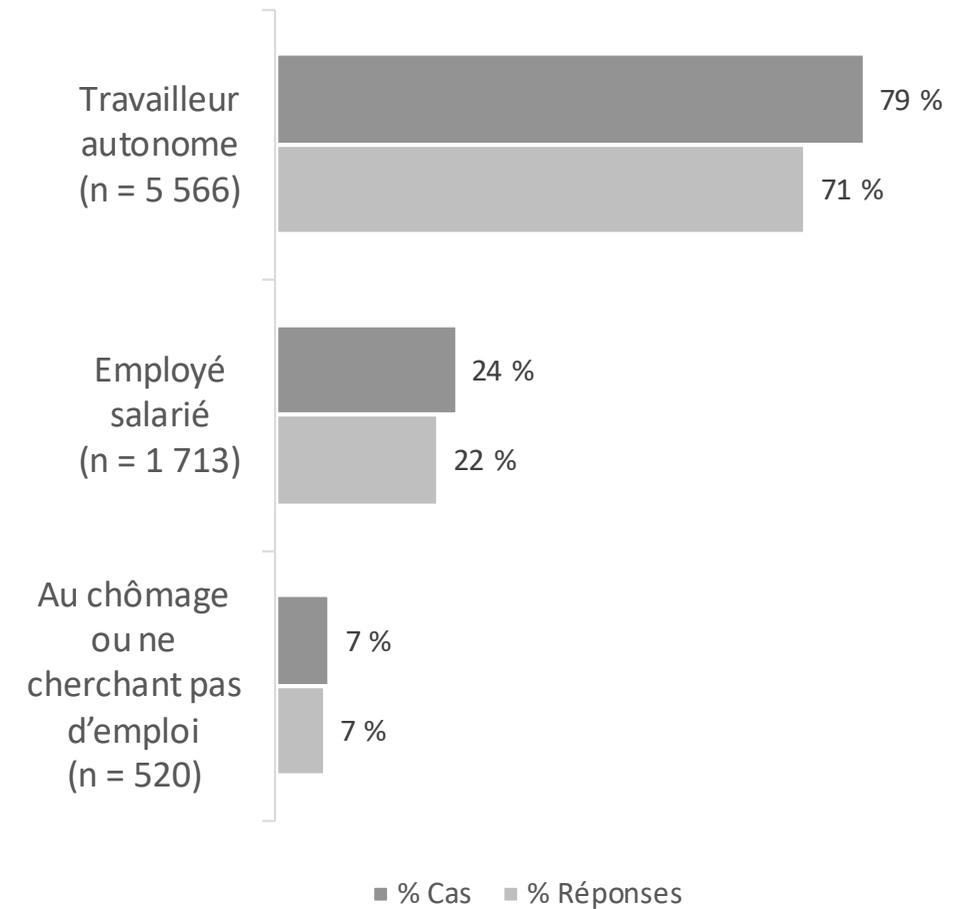


Individus

IN1. Êtes-vous...
(n = 7 016)

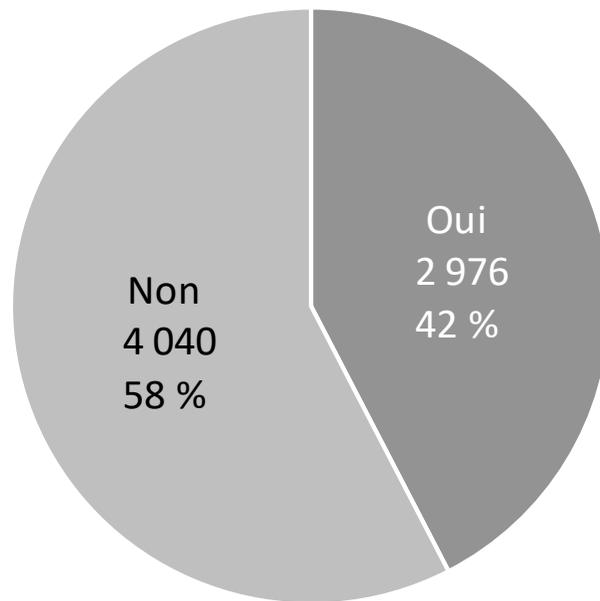


IN2. Quel était le statut de votre emploi avant la COVID-19 ?
 Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous.
 (Cas n = 7 016; réponses n = 7 799)

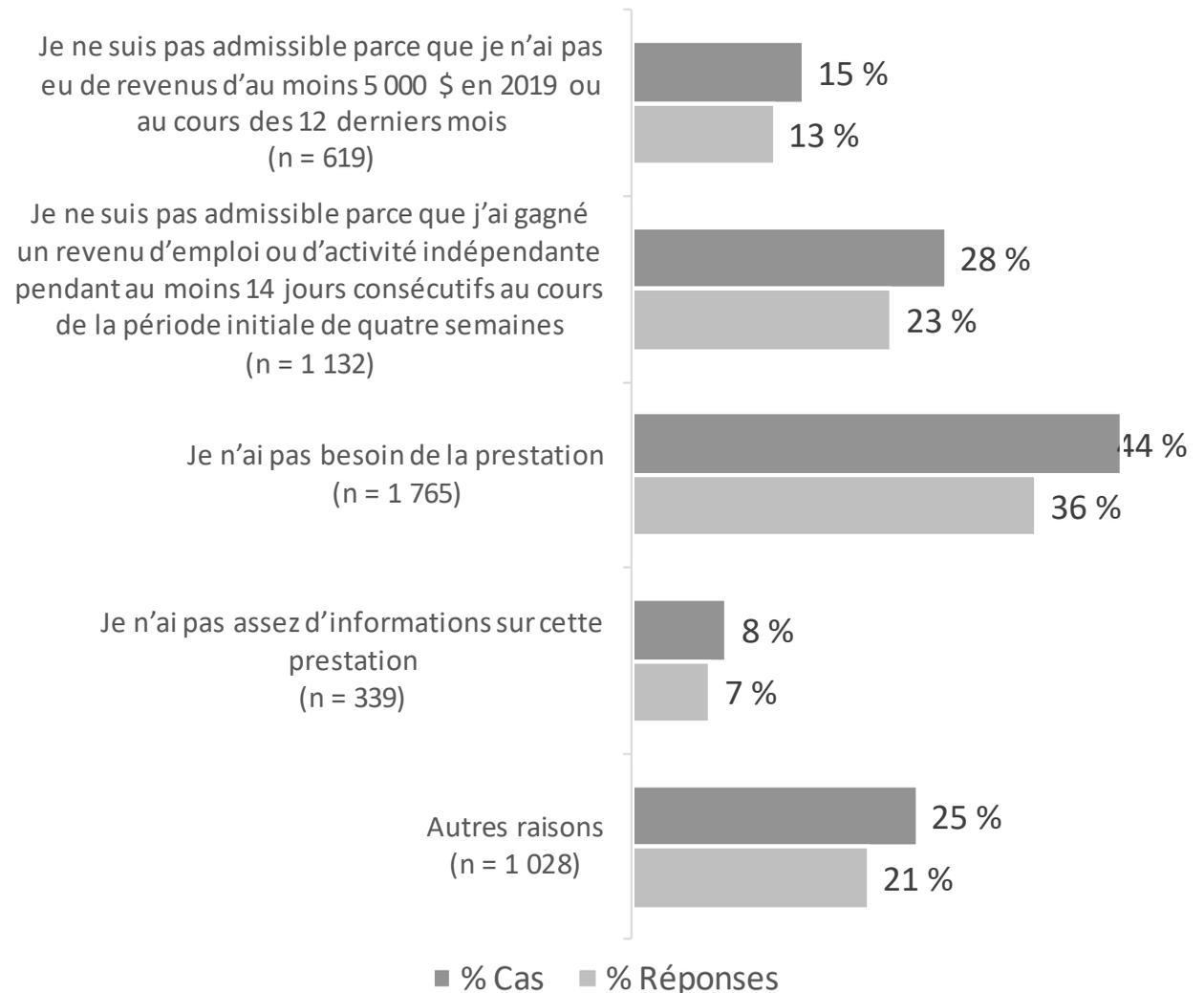


Individus

IN3. Avez-vous fait ou ferez-vous une demande pour la Prestation canadienne d'urgence (PCU)?
 (n = 7 016)

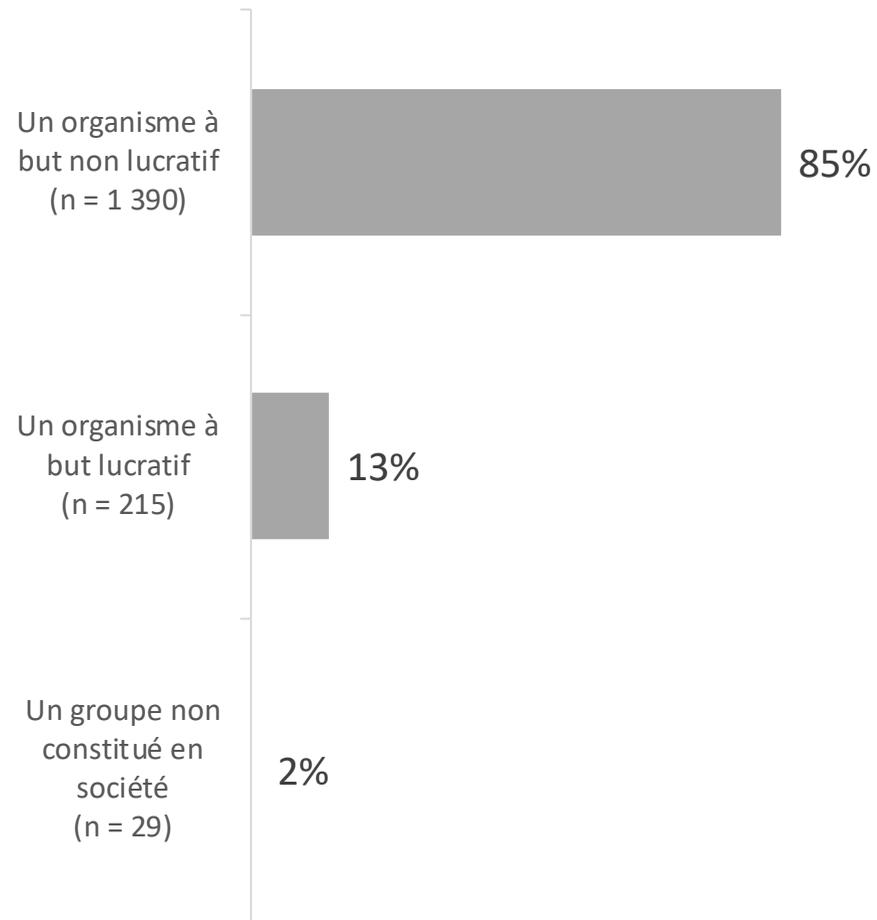


IN4. Veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas demandé la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous.
 (Cas n = 4 040; réponses n = 4 883)

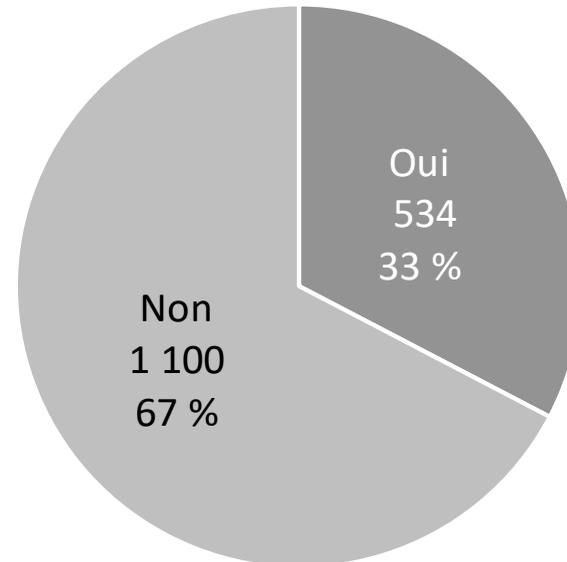


Organismes

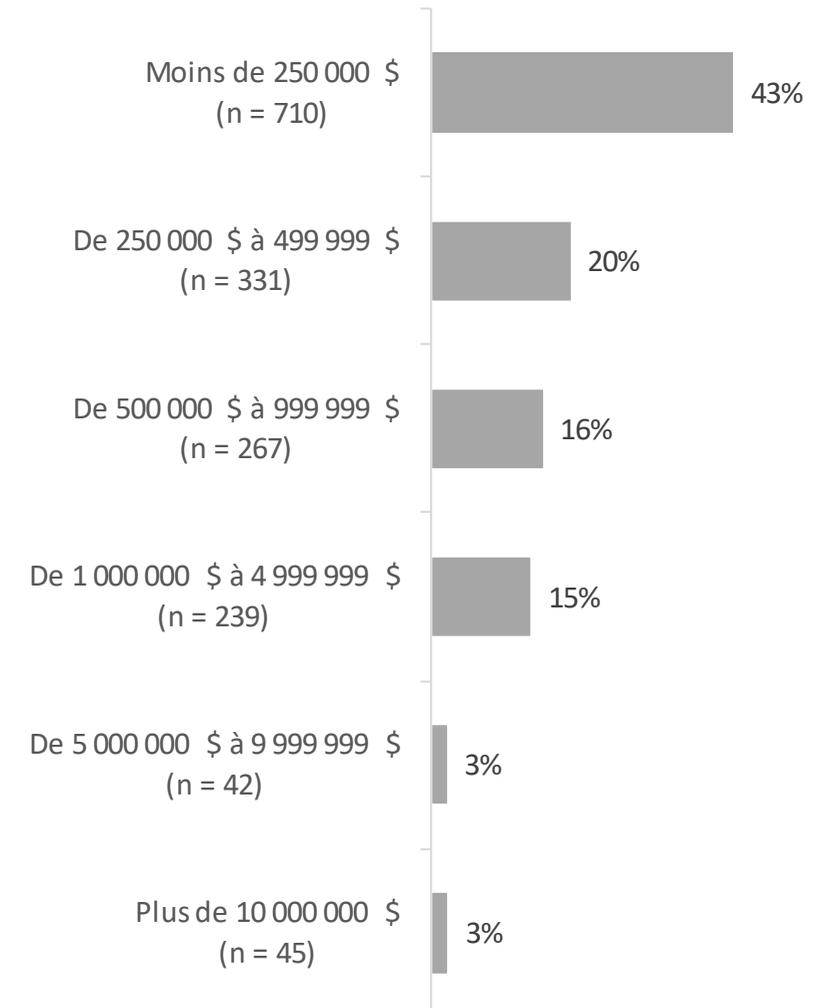
OR1. Votre organisme artistique ou votre groupe est-il :
(n = 1 634)



OR2. Votre organisme est-il principalement un festival ou un diffuseur?
(n = 1 634)

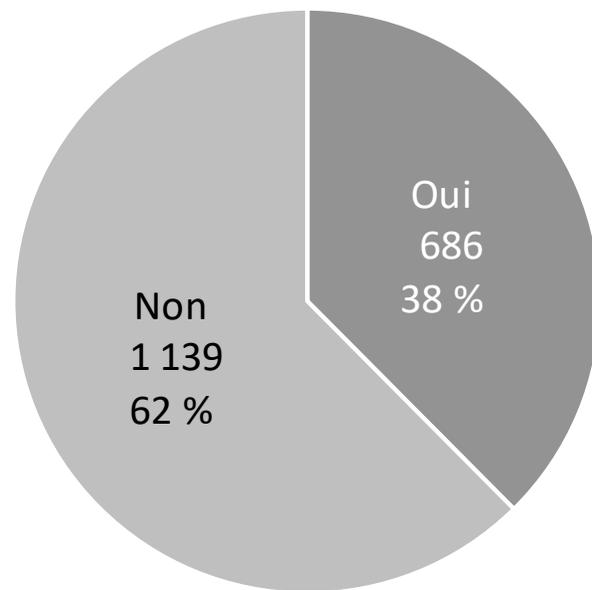


OR4. Quel est le montant total approximatif des revenus annuels de votre organisme ou groupe dans des circonstances normales?
(n = 1 634)

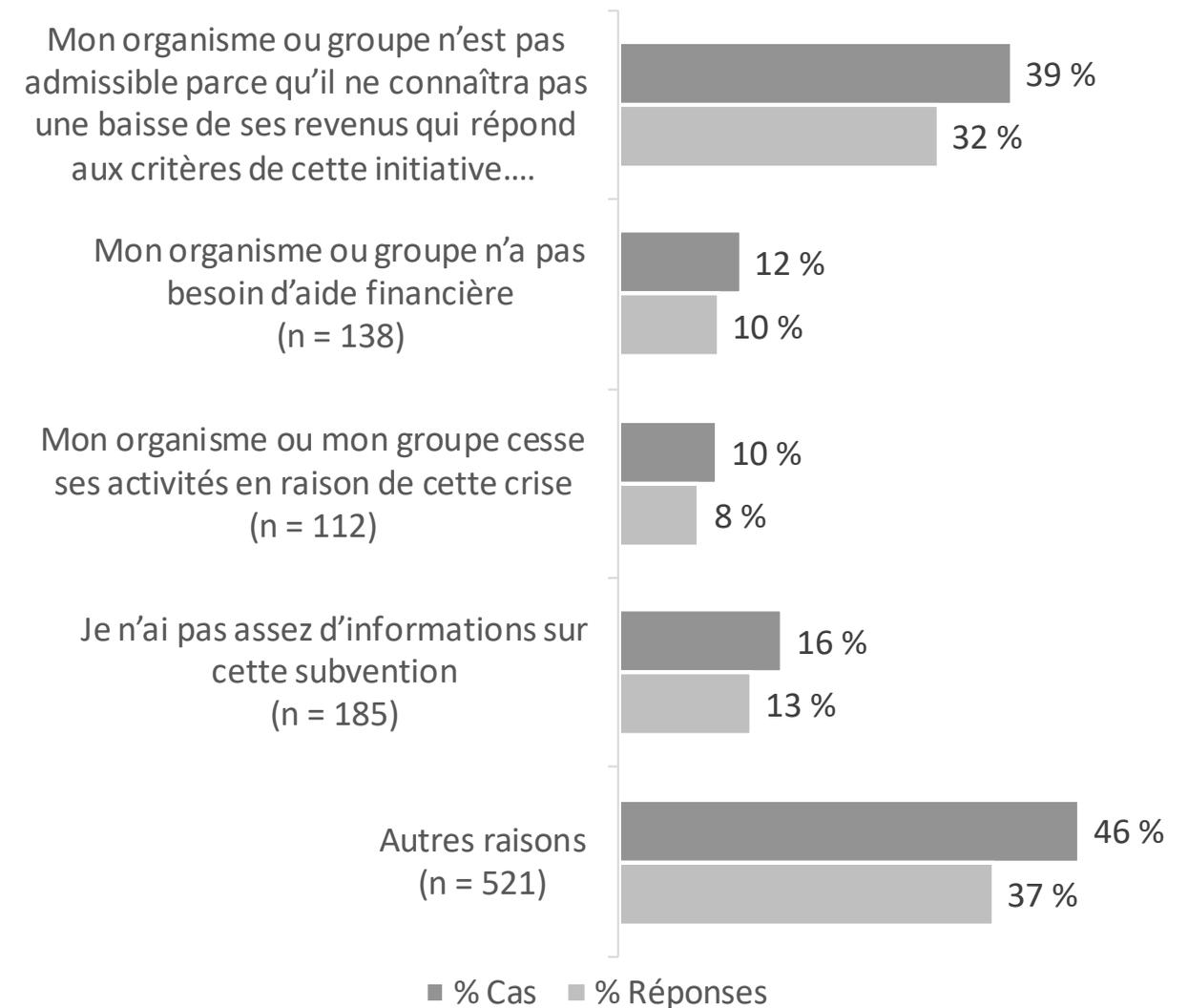


Organismes et groupes

OR5. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui peut couvrir jusqu'à 75 % du salaire de vos employés?
 (n = 1 825)

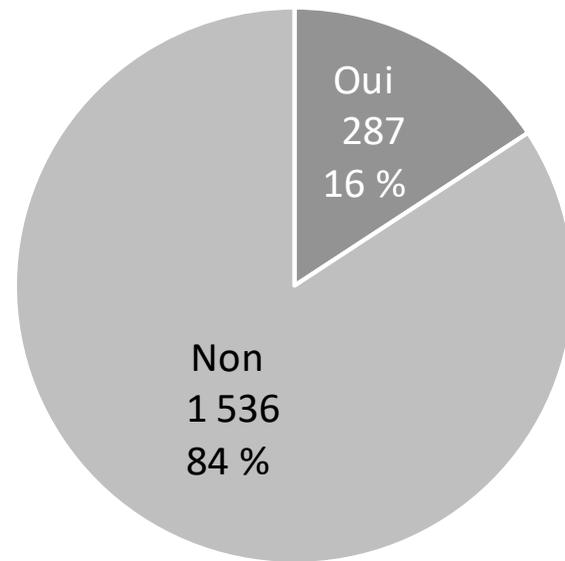


OR6. Veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous.
 (Cas n = 1 139; réponses n = 1 400)

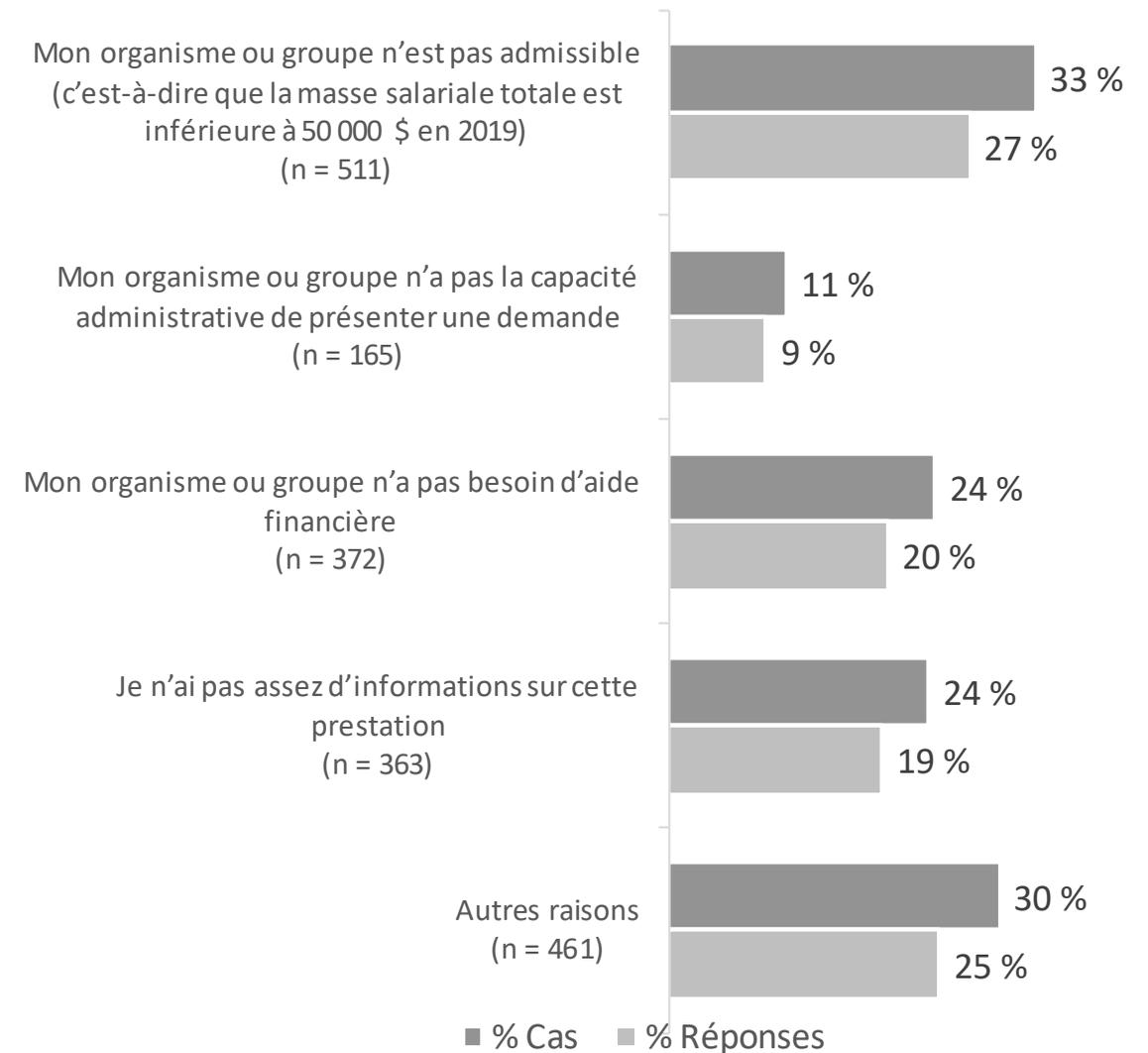


Organismes et groupes

OR7. Votre organisme ou votre groupe a-t-il fait ou fera-t-il une demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui offre des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40 000 \$?
 (n = 1 823)

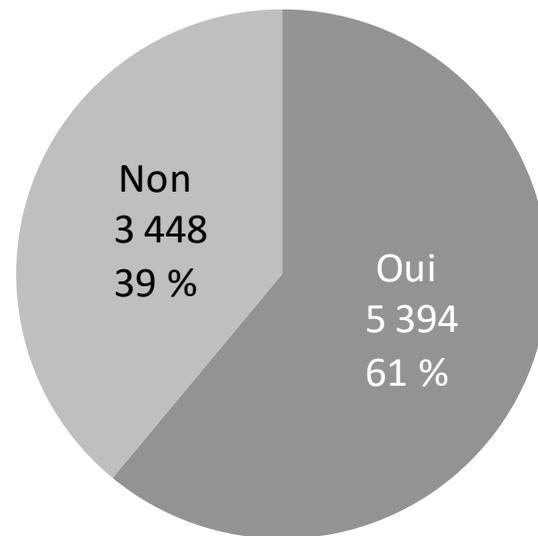


OR7A. Sinon, veuillez expliquer pourquoi. Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous :
 (Cas n = 1 536; réponses n = 1 872)

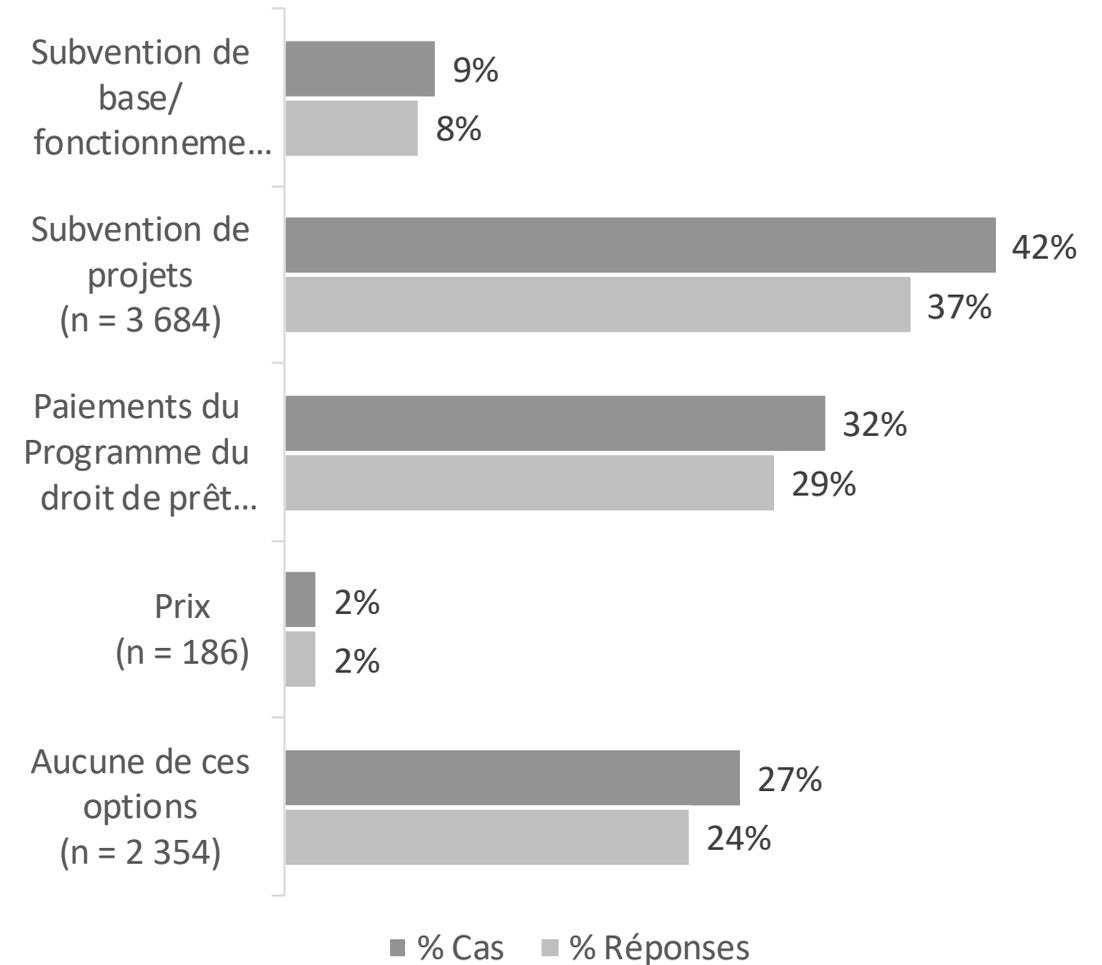


Individus, organismes et groupes

QQ1. Estimez-vous que les mesures d'urgence déjà annoncées par le gouvernement fédéral sont suffisantes pour vous aider ou aider votre organisme ou votre groupe à traverser la crise?
(n = 8 842)



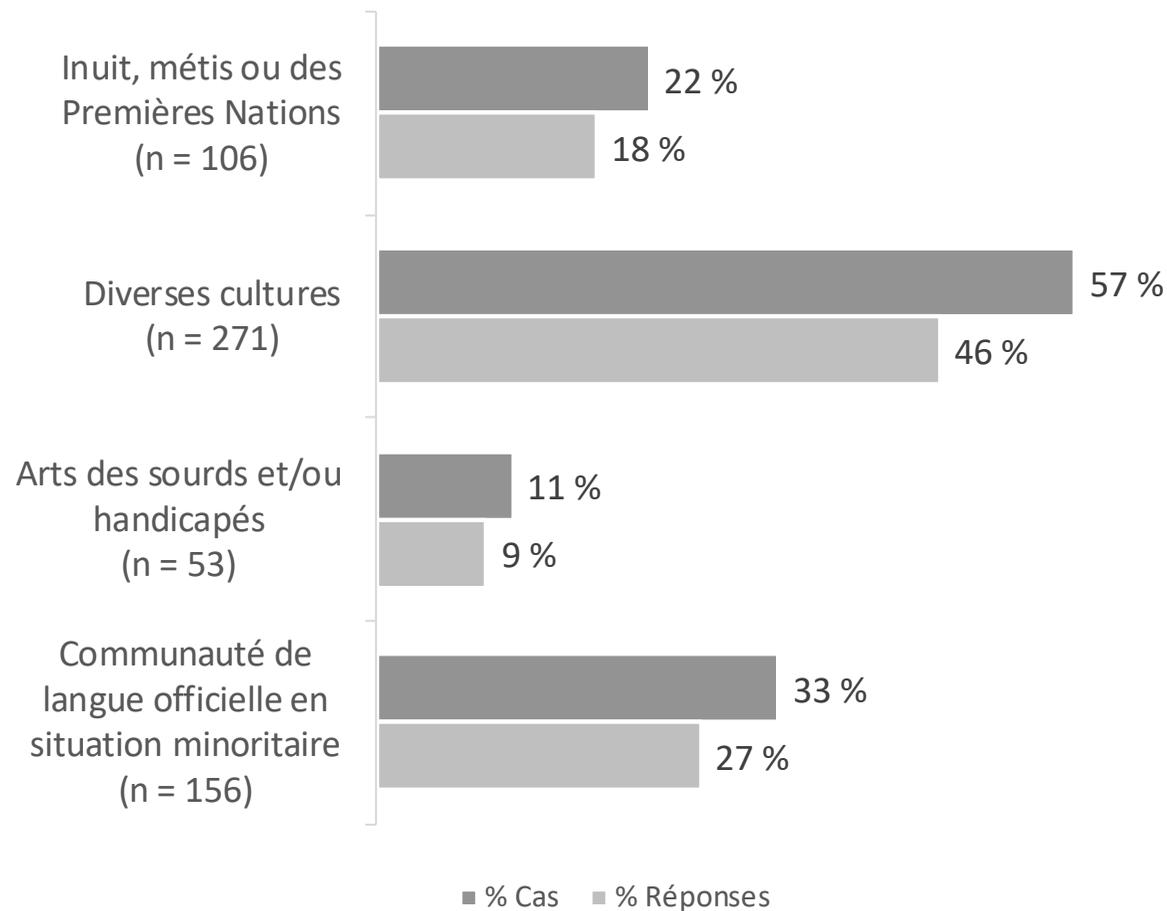
Q3B. Quel type de financement avez-vous reçu du Conseil des arts du Canada au cours des trois dernières années? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.
(Cas n = 8 839; réponses n = 9 896)



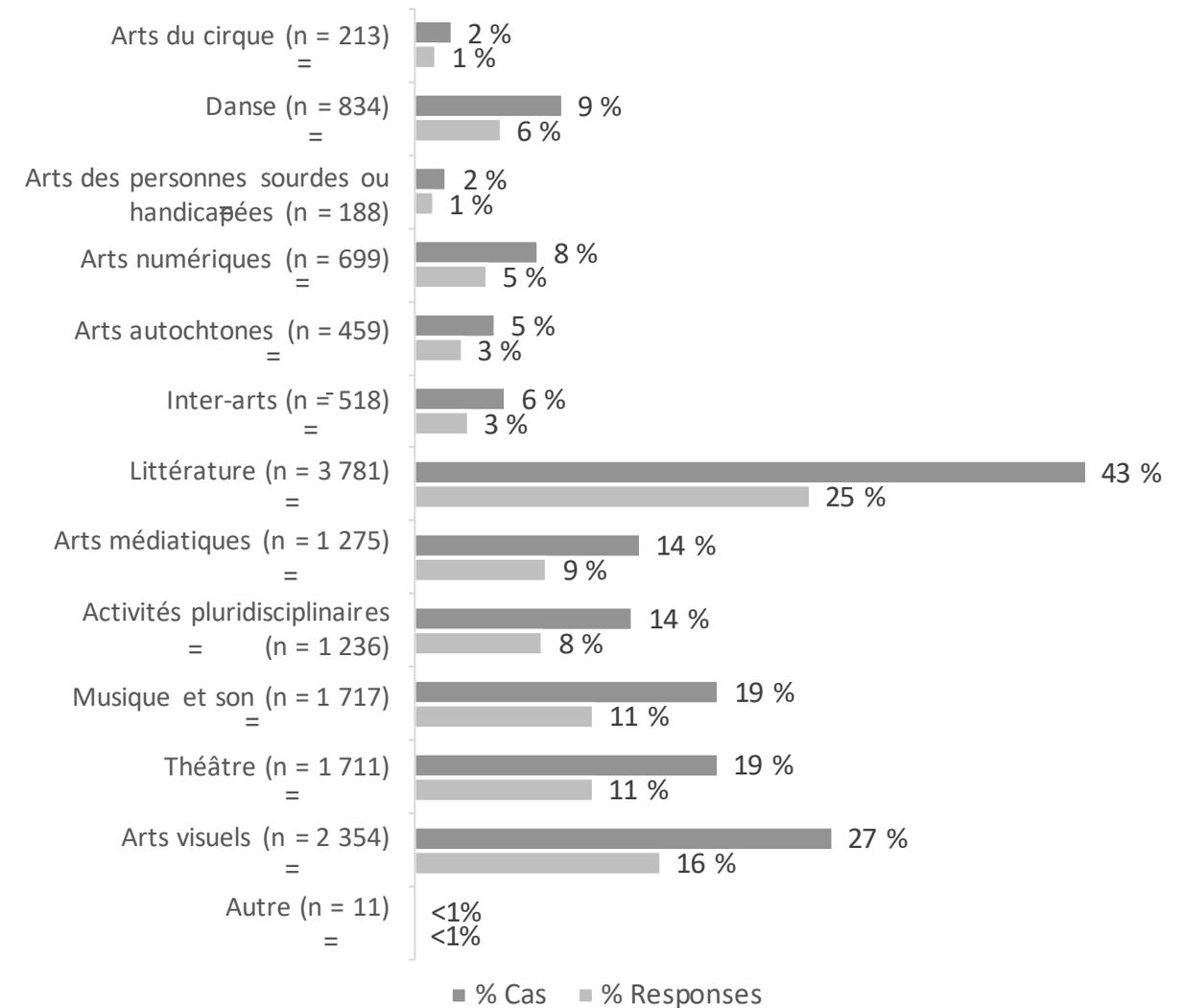
Individus, organismes et groupes

Q3C. Votre organisme artistique ou votre groupe fait-il partie des groupes suivants? (facultatif)

Remarque importante : Cela veut dire que votre mandat ainsi que la majorité (51 % et plus) de vos activités, de votre contenu artistique et de vos ressources humaines et financières sont consacrés à un ou plusieurs de ces groupes.
 (Cas n = 473; Réponses n = 586)



Q4. Quels sont les champs de pratique les plus pertinents pour vous, votre organisme ou votre groupe? Sélectionnez un ou plusieurs des choix ci-dessous. (Cas n = 8 842; réponses n = 14 996)



Individus, organismes et groupes

Q5B. Province, territoire, ou pays (si à l'extérieur du Canada)
(n = 8 842)

